

JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE

I. AVRIL

1782.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

I. AVRIL

1782.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Traité historique & dogmatique de la vraie religion, avec la réfutation des erreurs qui lui ont été opposées dans les différens siècles.

QUATRIÈME EXTRAIT.

SI dans les déserts de la Nubie, fatigué par une longue course sur les sables & les pierres brûlantes de ces stériles climats, le voyageur rencontre un bosquet frais, des

Hh 2

eaux vives & quelques fruits salubres qui étanchent la soif & fatissent la faim, on ne lui demande pas compte du tems qu'il s'arrête dans ce lieu de rafraîchissement & de restauration. Il est naturel qu'il y reste le plus qu'il est possible. Dans l'état actuel de notre littérature, dans la dégradation & la subversion générale des notions humaines, quelle inconséquence y auroit-il à s'arrêter avec une complaisance marquée à un ouvrage aussi plein de choses, aussi riche en vues saines & en bons principes que le traité dont nous donnons ici le quatrième extrait? Encore n'est-ce qu'en effleurant les matières, en présentant d'une manière légère & superficielle les traits principaux de ce grand ouvrage, que nous en rendons un compte aussi rapide & aussi circonscrit.

Après avoir vengé la législation de Moïse de toutes les attaques d'une fausse philosophie, après en avoir démontré l'utilité, la sagesse, & la sanction divine, M^r. Bergier passe au législateur des Chrétiens. Ces deux parties de son ouvrage sont fondées sur les deux époques de doctrine, exprimées par St. Paul d'une manière pleine d'intérêt & de dignité, dans l'Épître aux Hébreux : *Multifariam multisque modis olim Deus loquens patribus in Prophetis, novissimè diebus istis locutus est nobis in Filio.* Dans cette nouvelle carrière M^r. Bergier suit le même ordre que dans l'examen de la religion juive. Il prouve d'abord l'authenticité des livres du nouveau Testament. 2^o. Il démontre en détail

Heb. 1.

la vérité de l'histoire évangélique; il en discute les faits depuis l'Incarnation du Fils de Dieu jusqu'à sa mort, sur-tout ses miracles & ses prophéties. 3°. On voit quels ont été sa morale, ses actions, les leçons & les exemples qu'il a donnés. 4°. Il parle de ses souffrances & de sa mort; il prouve sa résurrection. Dans le cinquième chapitre, il considère la mission des Apôtres, leurs travaux, leurs succès, les moyens par lesquels notre religion s'est établie, le caractère de ses premiers sectateurs, la force du témoignage que lui ont rendu les Martyrs. Dans le 6°. il expose la conduite des philosophes à l'égard du christianisme, la manière dont ils l'ont attaqué. 7°. Il examine les dogmes, la morale, le culte extérieur que les Apôtres ont introduits. 8°. Il traite de la constitution même du christianisme, de l'autorité de l'Eglise, ou du guide que Jésus-Christ a donné aux fideles pour diriger leur foi; des disputes de religion, des hérésies, des moyens de les prévenir & de les étouffer. 9°. De la discipline ecclésiastique, du clergé, de la nature de ses biens & de ses pouvoirs, du célibat & de l'état religieux. 10°. Des effets civils & politiques, qui ont dû résulter de cet ensemble, ou du christianisme tel qu'il est; des révolutions survenues depuis son établissement, des missions nouvelles, des conquêtes qu'il a faites, & des pertes qu'il a essuies; en particulier, du mahométisme, de son établissement, de ses progrès. 11°. Pour conclure, il jette un coup d'œil sur la ré-

forme que proposent les incrédules, sur les changemens qu'ils se flattent d'avoir opérés, sur les effets qui en résulteroient s'ils venoient à bout de leur projet.

Pour rendre un compte précis de tout ce que dit le savant apologiste de la religion, de l'authenticité des livres du nouveau Testament, il faudroit offrir à nos lecteurs un sommaire de tout ce qu'il y a de plus solide & de mieux vu dans les plus savans commentateurs. La maniere dont M^r. B. a recueilli les diverses observations des savans, la précision & la rapidité avec laquelle il les présente, forme un groupe de lumiere qui ne laisse dans l'objet discuté aucune espece de ténèbres. On seroit même quelques fois tenté de croire qu'il s'est trop sérieusement appliqué à ruiner des sophismes méprisables par eux-mêmes; si l'on ne faisoit point attention que le nom des auteurs pouvoit servir à les accréditer. C'est ainsi qu'il réfute fort amplement le commentaire de l'arien Abauzit sur l'Apocalypse, parce que l'enthousiasme avec lequel J. J. Rousseau avoit parlé de ce fanatique, eût pu le faire prendre pour un sage. " Abauzit finit en disant, que l'Eglise catholique qui croit que les prédictions de l'Apocalypse ont été accomplies dans les trois premiers siècles, semble avoir craint qu'en descendant plus bas, elle ne vît l'Ante-christ dans la personne de son chef. Un protestant qui en est encore là, n'est pas un adversaire fort redoutable, Tel est néanmoins le personnage dont le plus

célèbre de nos philosophes a trouvé bon d'être le plagiaire ; il s'est paré de ses dépouilles sans lui faire la grace de le nommer. — Pour couronner son chef-d'œuvre, Abauzit entreprend d'expliquer les prédictions de l'Apocalypse ; c'est dommage que le philosophe dont nous parlons, n'ait pas eu la même ambition, & ne se soit pas érigé en prophète. „

Les preuves générales des faits rapportés dans l'Évangile, sont pour M^r. B. la matière d'un vrai triomphe. Non, il n'est pas possible de les peser avec équité & discernement sans s'écrier avec un incrédule fameux, *en ce moment je suis Chrétien.* “ Une histoire écrite en différens tems & en différens lieux par plusieurs auteurs, qui se donnent pour témoins oculaires, ou qui ont puisé à la source des événemens, dont les narrations s'accordent & se soutiennent, qui donnent toutes les marques possibles de candeur & de sincérité, qui s'exposent tous les jours aux persécutions & aux tourmens, pour rendre témoignage à la vérité des faits qu'ils annoncent, qui n'ont pu avoir le même intérêt de tromper, ni la même passion d'en imposer, & qui n'auroient pu y réussir quand ils l'auroient voulu ; une telle histoire porte certainement des caractères de vérité plus frappans qu'aucune de celles auxquelles il seroit absurde de refuser notre confiance. Or telle est l'histoire renfermée dans le nouveau Testament. — 1^o. Dans ses différentes parties, les mêmes faits sont [rapportés ou

supposés, aucun de ces divers écrits ne dément les autres. Il s'est néanmoins écoulé près de 60 ans entre l'Evangile de St. Matthieu & celui de St. Jean. Quelques-uns de ces ouvrages ont été écrits à Rome, d'autres dans la Grece, dans l'Asie mineure, dans la Judée, ou ailleurs. Le même intérêt, la même passion, les mêmes motifs personnels n'ont pu subsister entre les divers auteurs ainsi éloignés les uns des autres, pendant 60 ans consécutifs; donc c'est la vérité seule qui a rendu le témoignage uniforme. — 2^o. Ils sont, ou témoins oculaires, ou instruits par ceux qui ont vu les faits. St. Matthieu fait profession d'avoir été à la suite de Jésus (a); St. Marc étoit disciple de St. Pierre (b); St. Luc cite le témoignage des Apôtres (c), il avoit vu ce qu'il raconte des travaux & des voyages de St. Paul (d). St. Jean dit à ceux auxquels il écrit: Nous vous attestons ce que nous avons vu & entendu (e). St. Paul dit qu'il a comparé son Evangile avec celui des autres Apôtres, pour ne pas prêcher en vain (f). Tous ont donc été sur le lieu, & instruits à la source des événemens; le concert de leur témoignage le démontre. — 3^o. Ils n'ont d'intérêt que

(a) Matth. 9, 9.

(b) 1. Pet. 9, 13.

(c) Luc. 1, 3.

(d) 2. Tim. 4, 11. — Ad Philem. v. 24.

(e) 1. Joan. 1, 1.

(f) Gal. 1, 12: c. 2, 2 & 9.

celui de la vérité. Aucun n'a formé une secte particulière, comme les faux docteurs de leur tems. Quel motif a pu les rendre victimes de la gloire de Jésus-Christ, s'il les a trompés & n'a pas tenu ses promesses ? C'est cependant lui seul qu'ils font aimer & adorer ; ils ne s'attribuent ni les dons surnaturels dont ils sont revêtus, ni la gloire du succès ; ils lui demeurent fideles jusqu'à la mort. Un homme qui dogmatise pour son propre intérêt ou pour sa gloire, par entêtement ou par préjugé, veut dominer sur les esprits, ne souffre point de rival, ne veut recevoir la loi de personne, veut décider seul, être l'oracle, le maître, le docteur unique de sa secte. Rien ici de semblable. Les Apôtres & les disciples se réunissent pour décider en commun *, aucun n'affecte de contredire les autres. Les différentes sociétés qu'ils forment ont la même foi, les mêmes mœurs, les mêmes loix ; cette uniformité ne vient point de l'imposition : la vérité seule & la vertu peuvent subjuguier ainsi les hommes. Voyez les réformateurs & les philosophes de tous les siècles, & trouvez parmi eux cette unanimité. — 4°. L'on n'a jamais soupçonné de mensonge, des historiens qui rapportent avec autant de candeur les faits qui leur sont défavantageux, que ceux qui leur sont favorables ; un imposteur craint de se décréditer par des aveux trop sinceres. Or les disciples de Jésus avouent sans détour la bassesse de leur condition, leur peu d'intelligence, les traits d'ambition

* Act.
15.

ou de faux zèle qui leur sont échappés; la perfidie de l'un d'entre eux, le défaut de courage d'un autre, la timidité de tous, la répugnance qu'ils eurent d'abord à croire la résurrection de leur maître. Ils parlent froidement de ses miracles, de ses vertus, de ses prophéties, de ses souffrances, de l'incrédulité des Juifs; point de réflexions sur les faits, point d'invectives sur leurs ennemis, point de retours flatteurs sur eux-mêmes. Rien ne les forçoit à faire croire tant d'aveux humilians; la prudence sembloit prescrire de les supprimer. Des hommes incapables de déguiser la vérité pour leur intérêt, sont encore moins tentés de la dissimuler en faveur d'autrui; s'ils ne sont pas croiables, personne ne l'est dans le monde. — 5°. Ils n'annoncent point des événemens arrivés en secret, mais des faits publics opérés sous les yeux d'un peuple entier. St. Paul, cité devant Festus & devant Agrippa, prend à témoin ce Prince de la réalité de la prédication, de la mort, de la résurrection de Jesus-Christ. *Le Roi devant lequel je parle, dit-il, fait la vérité de ce que j'avance, il ne peut l'ignorer: rien de tout cela ne s'est passé dans*

Act. 26. *le secret* *. C'est à Jérusalem sous les yeux des témoins qu'ils commencent à prêcher, qu'ils sont écoutés & persuadent. Antioche, Alexandrie, villes peuplées & remplies de Juifs, étoient en relation continuelle avec Jérusalem; les faits de l'Evangile ont été aussi connus, aussi publics dans l'une de ces villes que dans les autres: il y a eu des

Chrétiens dès l'origine. St. Pierre a gouverné l'église d'Antioche; St. Marc, celle d'Alexandrie. Des Juifs & des Païens ont-ils changé de religion pour des fables dont il leur étoit très-aisé de découvrir la fausseté? Quadratus, disciple des Apôtres, qui vivoit sous Adrien, atteste que des malades guéris, des morts ressuscités par Jesus-Christ avoient vécu jusqu'à ce tems-là *. Leur témoignage n'étoit pas suspect. — 6°. Cette multitude de témoins éloignés les uns des autres, dont les intérêts, les habitudes, les préjugés devoient être fort différens, ont persévéré jusqu'à la mort dans leur attestation. St. Jacques l'ancien, St. Etienne, St. Jacques le mineur, parent de Jesus-Christ, St. Pierre, St. Paul, ont été promptement victimes de la haine des ennemis de l'Evangile *; nous apprenons de St. Ignace & de St. Clément d'Alexandrie, qu'il en a été de même de la plupart des Apôtres *. Siméon, parent du Sauveur, évêque de Jérusalem, mourut dans les supplices à l'âge de 120 ans *. On connoit des hommes qui ont bravé la mort plutôt que de démentir de leurs opinions; l'on n'en cite point qui aient scellé de leur sang des faits dont la fausseté leur étoit connue; les faits, & non les opinions, se prouvent par témoins. ,,

La récapitulation de tous les faits & de toutes les réflexions accumulés par le savant auteur, & toujours avec une justesse extrême, a quelque chose d'énergique, plein de sel & présente des chûtes heureuses, qui sont

* Eusebe

1. hist. 1.

4. c. 3.

* *Ibid.*

1. 2.

* Clem.

alex. from.

4. &c.

* Euf. l. 3.

sentir en très peu de mots la foiblesse & l'inutilité des efforts des incrédules. " Croïons-nous notre religion sur le témoignage seul des Evangélistes & des Apôtres? Il faut y joindre les monumens qu'ils ont laissés, les disciples qu'ils ont formés, les sociétés qu'ils ont établies, la morale qu'ils ont enseignée, la mort qu'ils ont subie; l'aveu forcé des Juifs, la confession des hérétiques, les prophéties qui avoient précédé, &c. &c. & pour comble de preuves, les mauvais argumens des philosophes. Nous ne croïons donc pas sans examen, ce sont les incrédules qui écrivent sans réflexion; nous prouvons contre eux qu'il n'y a dans l'Evangile ni faits contradictoires, ni actions incroyables, ni mysteres révoltans: tout y est croïable, puisque tout a été cru, professé & défendu depuis dix-sept cents ans. Les fideles se sont-ils imaginé avoir vu des choses qui n'ont jamais existé! Pour être à l'abri de ce vertige; il leur a suffi d'avoir des yeux, des oreilles, & une légère dose de bon sens. Ils ont été capables de rendre compte de leur persuasion, puisqu'ils l'ont fait; leurs récits sont très-raisonnables, puisqu'ils sont d'accord sans avoir pu se concerter; ils sont vrais, puisqu'ils ont persuadé; ils sont à l'abri de la critique, puisque celle des philosophes y a toujours échoué. ,,

La science de nos prétendus sages fait quelques fois de si singuliers écarts que l'on ne fait trop si l'on doit rire ou s'indigner de la contenance assurée qu'ils prennent en débi-
tant

tant les choses le plus étranges. On en voit une preuve particulièrement curieuse à la p. 420 du 8^e. volume, où un des plus brillans esprits de la secte, nous parle d'un *Celse*, médecin célèbre, qui avoit recueilli tout ce qu'on a publié contre le Christ (a), d'un *Helvidius* savant protestant qui a écrit presque de nos jours (b) &c. &c. Dans l'espace d'une ou deux pages le cher philosophe fait 12 ou 15 bévues de cette force. Tous les ouvrages des grands hommes du jour resplendissent du même éclat d'érudition.

Après des discussions aussi profondes que claires & précises touchant les preuves démonstratives de l'Évangile, l'auteur établit par maniere d'épiphoneme ce fameux dilemme, que mylord Jenyns a si bien développé dans son précieux traité de *l'Evidence intrinsèque du christianisme*, ouvrage vainement attaqué par quelques critiques précipités, qui par le silence qu'ils ont gardé après la parfaite justification de l'auteur anglois, on fait un aveu non équivoque de leurs torts (c).“ Dès

(a) Celse, médecin célèbre étoit de Rome, il vivoit sous Auguste. Celse, philosophe épiqueurien, qui a écrit contre le christianisme, étoit grec. Il a vécu plus de 100 ans après le médecin.

(b) Ce Helvidius est chef d'une troupe d'hérétiques du 4^e. siècle, qui n'a rien écrit de nos jours. Il n'a rien dit de ce que notre homme met sur son compte. Ces Messieurs font des savans, des Protestans, sans savoir seulement de qui ils parlent, ni ce qu'il faut leur faire dire.

(c) 1. Mai 1780. p. 8 & suiv., & autres Journ. cités là-même.

que l'on refuse de croire la mission divine de Jesus-Christ, il faut opter : ou c'est le plus méchant & le plus fourbe de tous les imposteurs, ou c'est le plus insensé de tous les enthousiastes; point de milieu. Il est absurde de vouloir réunir en lui ces deux caractères, comme font plusieurs incrédules. La folie n'a pu enfanter un système de conduite aussi profond & aussi compliqué que celui qu'il a fallu former pour changer la face de l'univers; quand elle auroit pu le concevoir, il lui auroit été impossible de l'exécuter, à moins que le même genre de folie dont l'auteur étoit attaqué, n'eût saisi tous les esprits dans une grande partie du monde. Indépendamment de la sublimité des dogmes & de la morale du christianisme, le plan de sa constitution intimement lié avec les deux révélations précédentes*, & qui dévoile les desseins de la Providence pour tous les siècles, n'a pu éclore dans un cerveau mal organisé. Jesus est-il un fourbe très-rusé & très-adroit? Une scélératesse réfléchie ne s'accorde point avec la morale pure qu'il a prêchée, avec les vertus qu'il a pratiquées, avec la simplicité des moyens qu'il a employés, avec le courage héroïque qu'il a montré dans les souffrances. Des passions humaines n'auroient pu se soutenir constamment au milieu de tant d'épreuves, elles auroient percé par quelque endroit. Dieu n'a pu se servir d'un imposteur pour établir la plus sainte des religions. Une fable crue depuis dix-sept siècles, ressemble de trop près à la vérité. „

* faites aux Patriarches & aux Juifs.

A la maniere d'enseigner de Jesus-Christ, des Apôtres & de leurs successeurs, M^r. B. oppose celle des *grands hommes* de ce siecle. Cette comparaison dit beaucoup; elle ne peut qu'inspirer une extrême défiance aux plus crédules disciples de la philosophie. " Les docteurs de l'incrédulité, qui ont aussi projeté la réforme du genre humain, sont beaucoup plus prudents. Ils ne se montrent point, ils ne mettent pas seulement leur nom à la tête de leurs écrits. Apôtres & missionnaires au fond de leur cabinet, ils prêchent fourdement; le zele de l'humanité qui les devore, ne porte point préjudice à leur repos, à leur fortune, à leurs plaisirs. Sans miracles, sans vertus, sans courage, ils se flattent de détruire l'ouvrage de Jesus. A ce seul trait, l'on connoit aisément de quel côté est l'imposture. "

Le commencement du 9^e. volume présente la morale de Jesus-Christ, ses leçons, ses exemples. On voit ici les déistes même, un Rousseau, un Voltaire s'accorder à admirer la morale pure & sainte du législateur des Chrétiens, à convenir que quand elle ne seroit pas divine, elle feroit encore le bonheur constant de ceux qui la pratiquent.

Ses exemples sont saints, sa morale est divine,
 Il console en secret les cœurs qu'il illumine;
 Dans les plus grands malheurs il nous offre un
 appui:
 Et si sur l'imposture il fonda sa doctrine,
 C'est un bonheur encore d'être trompé par lui.

Mais comme il n'y a point de morale

sans sanction, qu'il faut une autorité qui puisse en venger la transgression, en récompenser la pratique fidele, que pour que cette morale s'étende jusqu'aux mouvemens du cœur, jusqu'aux actions les plus secretes & les plus cachées aux yeux des hommes, il faut une autorité dont l'œil & la puissance ne trouve ni ténèbres ni résistance; M^r. B. examine dans le chapitre suivant l'histoire de la mort & de la résurrection de Jesus-Christ. Les traits de sa divinité percent dans toutes les circonstances de ces événemens. Quoique nous aions plusieurs excellents ouvrages où la vérité de cette résurrection est démontrée par toutes les preuves qui peuvent établir la certitude d'un fait (a), la manière dont elle est discutée par M^r. Bergier, ne manque pas de vues nouvelles & de moyens de renforcer encore une démonstration déjà mise à l'épreuve de toute objection.

La conduite des Apôtres après la mort de leur Maître, leurs travaux, leurs succès font une autre preuve de fait, de cette glorieuse résurrection, & de plus de la lumière & de la force irrésistible dont Dieu illustra l'apostolat de ces hommes naguere si ignares & si timides.

(a) *Motifs de ma foi*, par Mr. de Vouglans. — *Les témoins de la résurrection de Jesus-Christ examinés selon les règles du Barreau*, traduit de l'anglois par Mr. Lemoine. — *La religion chrétienne démontrée par la résurrection de J. C.*, par Ditton.

mides. La conversion de St. Paul tient une place considérable dans l'histoire de ces premiers prédicateurs de la foi. Elle est une preuve des plus frappantes de la vérité du christianisme, & un argument *ad hominem* propre à faire une impression plus vive & plus générale que les raisonnemens les plus recherchés. Un fameux déiste anglois a traité cette preuve dans un ouvrage exprès; il lui devoit son retour au christianisme, & fait voir qu'elle doit infailliblement produire cet effet sur tout incrédule qui cherche la vérité de bonne foi (a). Le caractère de Paul ajoute infiniment à la force de cette preuve. " Les ennemis mêmes de notre religion conviennent que c'étoit un Juif très-instruit, qu'il avoit acquis à l'école de Gamaliel une connoissance profonde des Ecritures & de leur explication allégorique. Quand ils ne l'avoueroient pas, ses écrits en font la preuve. Ils avouent encore qu'il étoit actif, courageux, intrépide, infatigable, animé d'un zèle ardent pour la religion, & très-propre à faire des profélytes; ils lui en font un crime. Elevé à l'école des Pharisiens, il étoit très-entêté des opinions de sa secte, il fut un des plus violens persécuteurs des disciples de Jesus-Christ, lui-même en fait l'a-

veu.

(a) Voyez *la religion chrétienne démontrée par la conversion & l'apostolat de Saint Paul*, traduit de l'anglois de Georges Lyttelton, par l'abbé Guénéé. Paris chez Tilliard 1754
in-12

veu. Il se fit donner par les chefs de la nation un plein pouvoir de faire arrêter & mettre dans les fers tous ceux qui faisoient profession de croire en Jesus-Christ; il alloit à Damas bien accompagné, pour exécuter sa commission „. C'est-là, comme l'on fait, le moment & le lieu où Dieu l'attendoit pour en faire un Chrétien & un Apôtre. M^r. B. prouve amplement contre les détracteurs de ce grand homme, que Paul n'étoit ni visionnaire ni crédule; qu'il n'a pu avoir aucun intérêt à se convertir, ni aucun ressentiment contre les Juifs, ni aucun complice de sa fraude &c; il détruit toutes les imaginations que les incrédules ont proposées pour se tirer de l'étrange embarras où les met un événement, dans lequel la main de Dieu est particulièrement sensible. Ce qu'il y a de très-certain, c'est que ces faiseurs d'objections n'ont pas lu les écrits de cet illustre Apôtre, qu'ils n'en connoissent pas la suite & l'ensemble, qu'ils n'en font que répéter quelques passages pris ou appris au hazard, & qu'ils ont encore moins réfléchi qu'ils n'ont lu. Voilà la féconde source des argumentations philosophiques. On est nécessairement dans le cas de n'être pas satisfait, quand on ne fait pas à fond de quoi il s'agit.

M^r. B. s'étend ensuite sur les travaux des autres Apôtres, sur les docteurs des premiers siècles, & cette multitude de martyrs, dont une fausse critique a vainement essayé de diminuer le nombre. Les prodiges qui ont illustré le triomphe de plusieurs de ces géné-

reux

feux champions de la foi (je ne parle ici que des actes authentiques) ne font pas contestés avec plus de raison. M^r. B. fait à cette occasion des réflexions bien propres à ruiner tout ce que les incrédules refassent tous les jours contre la réalité & la certitude des miracles. “ Il est faux de dire que ces miracles n'aient abouti à rien ; souvent ils ont converti des païens, & toujours ils ont servi à confirmer la foi des croïans. L'absurdité réelle, est de supposer que Dieu ne doit déployer sa puissance qu'en faveur des blasphémateurs qui l'outragent ; qu'il n'a pas fait tel miracle ; puisqu'il n'en a pas opéré tel autre ; que tous sont fabuleux, dès qu'ils n'ont pas converti tous les incrédules. Pendant que ces raisonneurs résistent à toutes les lumières de la raison & de la grace, ils s'étonnent de ce que leurs semblables ont pu résister à un miracle. D'un côté, ils soutiennent que l'enthousiasme & l'opiniâtreté des Chrétiens ont pu leur faire braver les tourmens ; de l'autre, que l'entêtement des infidèles n'a pu leur faire fermer les yeux sur un miracle : est-il donc plus difficile de tenir contre un miracle, que contre les douleurs de la torture ? „

L'histoire des martyrs conduit naturellement à celle des persécuteurs. On fait que d'abord nos savans modernes ont voulu à l'exemple de leur chef, nier la réalité de toute persécution. Mais ce dessein n'ayant pu avoir lieu, ils ont diminué autant qu'ils ont pu & au-delà, le nombre & la violence des

persécutions dont l'histoire avoit malheureusement trop multiplié les témoignages. Débusqués encore de ce retranchement, ils ont essayé d'ériger en héros tous les ennemis du nom chrétien, sans en excepter les Neron, & les Domitien; & par une espèce de compensation ils ont renvoié au rang de tyrans & de monstres les héros que le christianisme regarde comme ses protecteurs. C'est-là où M^r. Bergier signale ses connoissances historiques autant que la justesse & la solidité de son jugement. Il dépouille les usurpateurs de l'admiration des hommes, de cette inique jouissance, & élève, suivant l'expression de St. Victor, au faite de la gloire les grands hommes que les tyrans modernes de la célébrité avoient ravalés jusqu'au néant. Un philosophe avoit cru avoir trouvé un moyen sûr de faire contraster Trajan & Constantin avec tout l'avantage possible pour le premier, parce que, dit-il, l'Empereur chrétien a mis le pais des Bruçteres à feu & à sang. M^r. B. répond: " Ces mêmes *Bruçteres* si maltraités par Constantin n'avoient pas été plus ménagés par les Chamaves & les Angrivariens sous les yeux de Trajan; lui-même avoit fait la guerre aux Daces *sans quartier*. Sous son regne les Juifs furent massacrés sans distinction d'âge ni de sexe, dans l'isle de Chypre & dans la Cyrénaïque, pour venger les cruautés dont ils s'étoient rendus coupables. Les Chrétiens exposés aux bêtes par ordre de Trajan, n'étoient ni *des Bruçteres* pris les armes à la main, ni *des Juifs* souil-

*Confunde
tyrannum;
& quos de-
primis, ele-
va.*

lés de sang, mais des citoïens soumis & paisibles. N'importe; tout est crime & atrocité de la part de Constantin, tout est vertu dans l'ame grande & sublime de Trajan. Cependant Libanius dans son *discours roïal* avoue que Constantin a surpassé tous ses prédécesseurs par son courage, par ses talens & par ses vertus. Praxagore, autre païen, porte de ce prince le même jugement. Il paroît que des contemporains sont plus en état d'en juger, que les critiques du dix-huitième siècle. „

De tous les portraits des Empereurs païens, tracés par le célèbre apologiste de la religion, le plus intéressant est celui de Julien, parce que c'est celui que les beaux-esprits ont le plus défiguré en mettant en blanc tous les traits qui dans l'original sont en noir. M^r. B, suivant les règles de l'impartialité la plus sévère, rend justice à ses bonnes qualités, rapporte fidèlement ce qu'il a fait de bien, mais il a ajouté, comme de raison, ce qu'il a fait de mal; c'est au lecteur à juger si la masse du mal est préponderante à celle du bien. “ Il fit paroître des vertus, tant qu'il fut en tutele, & réduit à trembler continuellement pour ses jours; lorsqu'il fut le maître, il donna l'essor à son caractère. Une dissimulation profonde, une hypocrisie raffinée, dont il avoit contracté l'habitude, fut le voile dont il sçut couvrir de très-grands vices... Son courage est incontestable, mais il fut bouillant, téméraire, avide de gloire à un excès puéril. Maître de

conclure avec les Perſes une paix avantageuſe, il eut la folie de vouloir imiter Alexandre; il ſe laiſſa tromper par un eſpion, malgré les remonſtrances de ſes généraux; il expoſa ſon armée à une perte certaine en faiſant brûler ſa flotte. Il mit l'Affyrie à feu & à ſang; la maniere dont il traita les villes de Diacres, Ozogardane & Maogamalque, fait horreur . . . Il fut d'une tempérance exemplaire; mais il pouſſoit la malpropreté & l'extérieur cynique à une indécence qui aviliſſoit l'Empereur & le philoſophe. Dans les fêtes de Vénus, il ne rougiſſoit point de ſe mêler à la troupe des prostituées & des efféminés qui célébroient la déeſſe; il fit pour les ſacrifices des profuſions inſenſées. Ammien Marcellin dit, que ſ'il étoit revenu vainqueur des Perſes, l'empire n'auroit pas pu fournir aſſez de bœufs pour ſervir de viſtmes. Il faiſoit lui-même les fonctions les plus viles de ſacrificateur, & paroiſſoit continuellement dans l'équipage d'un boucher. . . Dans pluſieurs occasions, il donna des exemples de clémence, dans d'autres il montra de la cruauté. Il laiſſa tourmenter impunément Marc d'Aréthuſe, qui lui avoit ſauvé la vie pendant ſon enfance; il païa de la même ingratitude le trésorier Urſulus, qui avoit tenu ſon parti dans les Gaules: la mort de cet homme irréprochable, fit murmurer tout l'empire. Il fit mourir deux officiers, parce qu'ils étoient démeurés fideles à Conſtance leur maître. Il ne vengea aucune des cruautés que les Païens exercèrent contre

les Chrétiens sous son regne, il punit au contraire les gouverneurs de province, qui voulurent les réprimer. Par une libéralité mal-entendue, il causa une famine à Antioche. . . . Il étoit d'une application infatigable au travail, il fit plusieurs ordonnances très-sages, & retrancha beaucoup d'abus, mais il en fit naître de nouveaux, & commit plusieurs injustices *. A la place des tyrans subalternes qu'il déposséda, il mit en faveur des sophistes, dont l'orgueil, l'insolence & les vexations indignoient tout le monde. L'apostasie, sous son regne, tint lieu de tout autre mérite; on vit un certain Ecebolus, qui avoit été un de ses maîtres, changer trois fois de religion sous trois regnes. Il souffrit toutes les cruautés du comte Julien, son oncle, apostat comme lui. . . . Le philosophe qui a traité de la *félicité publique*, a porté de ce prince un jugement plus équitable, que ses confreres. Il convient que la maniere dont on en a parlé, est moins humiliante pour le faux zele, que pour la philosophie; que c'étoit un crime de la part de Julien d'opprimer le christianisme; qu'au lieu de montrer sur le trône un philosophe impartial, il ne fit voir en lui qu'un païen dévot & fanatique. Je ne sais, dit-il, quel caractère de comédien domine dans l'esprit de Julien; tantôt c'est Marc-Aurele, tantôt Trajan, tantôt Alexandre qu'il s'empresse de copier. Ses ouvrages sont ceux d'un sophiste & d'un rhéteur. Dans ses mœurs, c'est un stoïcien; au temple, c'est un idô-

* Amm.
Marcell. l.
24.

lâtre;

lâtre ; & dans son cabinet, un mauvais platonicien qui cherche à corrompre la doctrine de cette secte par l'indigne alliage de la magie. „

Le dixieme volume présente la conduite des philosophes à l'égard du christianisme. Ces Messieurs accoutumés à harceler, à persécuter tout ce qui n'est pas de leur avis, ont cru trouver un moïen de récriminer, en alléguant des prétendues persécutions contre diverses sectes de philosophie. Il s'agit ici particulièrement de la secte des éclectiques que les loix des Empereurs ont entièrement éteinte vers l'an 533. L'auteur de l'article *Eclectisme* dans l'Encyclopédie, demande pourquoi la persécution a fait fleurir le christianisme & éteint l'éclectisme ; pourquoi les éclectiques enthousiastes n'ont pas été martyrs ? “ La seule raison solide, répond M^r. B, c'est qu'il y a une différence essentielle entre l'œuvre de Dieu & les caprices des hommes, & qu'il n'est pas vrai que la persécution par elle-même contribue au progrès d'une secte. D'ailleurs, la persécution de l'éclectisme & de la philosophie en général est imaginaire (a). Tant que les

(a) Ce ne sont pas seulement les Princes chrétiens qui ont sévi contre les philosophes ; les Empereurs païens les plus sages & les plus modérés n'ont cru pouvoir les tolérer. Voyez-en les raisons dans le Journal du 15 Févr. 1778. p. 240 & 241. Passage remarquable de Suetone, *ibid.* Conduite de Vespasien & du vieux Caton à leur égard, *ibid.*

philosophes se sont renfermés dans les bornes de leur métier, loin de les vexer, on a eu souvent plus de considération pour eux qu'ils n'en méritoient. Mais dans tous les tems ces êtres singuliers se sont crus fort importants, & ont porté très-loin leurs prétentions; l'orgueil, la fatuité, l'esprit hargneux, cabaleur, tracassier, leur ont souvent attiré de mauvaises affaires: ils ont crié qu'on en vouloit à la philosophie, comme si elle étoit la même chose que les travers des philosophes; insolens & durs, lorsqu'ils se sont sentis en crédit, poltrons & rampans, dès qu'on les a réprimés; ils ne sont pas nés de la souche qui produit les martyrs. „

En discutant les divers systèmes imaginés par les incrédules pour rendre raison des progrès étonnans du christianisme & se dispenser d'y reconnoître le doigt de Dieu, M^r. B. rencontre souvent l'*Histoire philosophique & politique*; le nombre des erreurs de l'abbé R., contenues quelques fois dans l'espace d'une page, est étonnant & certainement bien humiliant pour ses admirateurs. On peut voir les p. 154, & suiv. p. 160 & suiv. — La manière dont M^r. B. rétablit la vérité des faits réunit heureusement la solidité au *ridiculum acri melius*; mais lors même qu'il est presque plaissant, il ne manque point de cette gravité, de cette retenue sage & décente dont un homme qui parle de religion ne doit jamais se départir. Une chose particulière aux écrits de l'abbé Raynal, c'est qu'au milieu des déclamations animées par le plus

violent fanatisme, il semble quelques fois s'arrêter tout à coup, & reprendre le langage de la raison & de la vérité; dans ses paroxysmes les plus violens contre la religion de J. C, il lui échappe des aveux qui ont fait croire à bien des personnes que son cœur y tenoit encore, & que ses convictions intimes étoient bien différentes de celles qu'il étale dans son ouvrage. Ce christianisme qui a tous les caractères propres à lui attirer de la vénération (p. 161) qui achevé la ruine du paganisme par l'exemple de toutes les vertus (p. 157) &c, ne peut point être l'objet d'une haine sincèrement vouée.*

* Son aveu propre, I. Janv. 1782. p. 14.

La récapitulation des combats de la religion contre des ennemis de tout genre & de toute force, & le triomphe que Dieu lui a constamment décerné, a quelque chose de bien consolant & de bien encourageant pour les hommes qui s'intéressent vivement à sa destinée. Au tableau que fait M^r. B. de ces guerres & de ces victoires, il ajoute un passage qui ne peut que faire naître des réflexions profondes; peut-être est-ce un coin du voile répandu sur l'avenir qui se leve pour un moment. " Je ne suis point venu, dit Jesus-Christ, apporter la paix sur la terre, mais le glaive & la division. Les familles s'éleveront contre les familles, le fils contre son pere, une mere méconnoitra sa fille; les parens, les alliés, les voisins se feront une guerre ouverte, les domestiques deviendront les ennemis de leur maître. Alors on reconnoitra ceux qui sont à moi. Mais celui qui

donnera sa vie pour moi, ne la perdra pas: elle lui sera rendue pour l'éternité.... Philosophes, cette prédiction vous scandalise; vous continuez cependant de l'accomplir; vous investivez contre la guerre, & vous la déclarez. Vous déplorez la quantité de sang répandu, & vous soufflez le feu qui l'a fait répandre. „

Parmi les reproches faits au christianisme & à ses ministres, il faut distinguer celui qui regarde la guerre. Je l'ai retrouvé au moins dans dix ouvrages des plus accrédités. Les philosophes ne peuvent comprendre que les prédicateurs occupés à proscrire tous les genres de vices & de crimes, ne prêchent jamais contre la guerre. *Il est fort singulier, dit l'un d'eux, que Bourdaloue n'ait point fait de sermon contre le plus grand fléau qui dévaste l'humanité.* Ce n'est pas trop dire que d'affurer qu'avant de former leurs objections, les incrédules ne prennent pas la précaution de consulter le bon sens. “ Si dans le sein de la paix, un prédicateur s'avisait de déclamer contre la guerre, on jugeroit qu'il a perdu l'esprit; s'il le faisoit, lorsqu'il y a des armées en campagne, on diroit qu'il investive contre le gouvernement, que c'est un féditieux. La paix & la guerre sont l'affaire du conseil des Rois & non des prédicateurs; il n'appartient qu'aux philosophes de gouverner les *Etats du fond de leur cabinet par des brochures* *. C'est sans doute à la bénigne influence de leurs leçons que

* Quest. sur l'Encyclop. *Economie.*

L'Amérique, l'Angleterre, la France, l'Espagne, la Hollande, sont redevables de la tranquillité profonde dont elles jouissent aujourd'hui. Mais après avoir tonné contre la guerre, il ne falloit pas faire l'éloge d'un Roi, parce qu'il a composé autant de livres qu'il a gagné de batailles, & terrassé autant de préjugés que d'ennemis. Des livres même philosophiques font un dédommagement bien léger pour des villes saccagées, des provinces dévastées, & trois cents mille hommes plus ou moins égorgés. ,,

Je suis fâché de ne pouvoir m'arrêter à ce que l'auteur dit des dogmes & du culte des Chrétiens. Quoique ces matieres aient été traitées bien des fois; on aime toujours à les voir discutées par cet homme d'un génie fécond & varié, pour qui rien n'est usé ni épuisé. Des diverses réflexions qu'il fait sur la nécessité des cérémonies religieuses, je ne puis m'empêcher de rapporter les suivantes.

“ La nation n'oubliera de longtems le spectacle touchant dont elle vient d'être témoin*; il est gravé dans les cœurs plus profondément que sur les médailles. On fait de quels sentimens de respect, d'amour, d'attendrissement, d'enthousiasme, les spectateurs furent saisis à la vue d'un jeune Monarque prosterné aux pieds des autels, consacré par la religion, revêtu des ornemens de sa dignité, recevant dans cet appareil auguste les hommages de ses principaux sujets. Un ambassadeur barbare, témoin de la cérémonie, se crut

* L'auteur écrit ceci en 1775.

François, & versa des larmes. Il y avoit bon nombre de philosophes dans l'assemblée; leur ame de fer ne put tenir à ce spectacle, ils furent émus, pleurerent & crièrent comme les autres. *La théurgie chrétienne* est donc bonne à quelque chose, puisqu'elle attendrit même les philosophes. — Ce n'est pas la seule occasion dans laquelle l'incrédulité ait rendu hommage au culte religieux. Mylord Bolingbroke, assistant à la Messe du Roi à Versailles, fut frappé du silence majestueux qui regnoit dans l'assemblée, sur-tout à l'élevation de l'Hostie, & du spectacle d'une cour brillante prosternée avec son Roi aux pieds des autels. En sortant il dit à un seigneur qui l'accompagnait: Si j'étois Roi de France, je voudrois faire cette cérémonie. — Misson, dans son *Voïage d'Italie*, raconte l'émotion dont il fut saisi à l'aspect du Pape nouvellement élu, & donnant la bénédiction au peuple rassemblé sur la place de St. Pierre; j'avoue, dit-il, que je suis catholique pour ce moment-là. Ceux qui ont assisté au dernier conclave, ont éprouvé le même sentiment, lorsque Pie VI donna la bénédiction pour la première fois. — Un autre auteur anglois, témoin de l'attendrissement que causoit aux Siciliens leur culte extérieur, dit: *J'avoue que j'ai envie leur état pour quelques instans, & que je maudissois au fond du cœur l'orgueil de la raison & de la philosophie, qui, avec sa froideur & ses triomphes insipides, nous laisse*

dans une espèce d'apathie stoïque, & excitant les plus douces émotions de l'ame (a).

— Un de nos adversaires observe que le clergé romain a très-habilement conservé les signes extérieurs dans le culte (b). Le peuple, dit un autre, se sert mieux de ses yeux que de son entendement; les images prêchent, & ne blessent l'amour-propre de personne (c). „

L'article où l'auteur traite des fêtes, est encore plein de choses remarquables; il prouve très-bien que l'Eglise n'a point institué toutes les fêtes, mais qu'elle les a laissées établir dans les siècles barbares pour adoucir la servitude féodale *. Mais les réflexions des philosophes du premier nom sur un objet si odieux à leurs disciples (d), méritent une attention particulière. Les hommes amis du bonheur de leurs semblables, les vrais politiques

* 15 Mars
1778. p. 459.

(a) *Voyage en Sicile & à Malte*, par Brydone t. 1. p. 157, 159. Effectivement, que l'auteur n'a-t-il eu durant son séjour en Sicile les douces émotions de l'ame que la religion fait naître! il n'auroit pas perdu son temps à faire ses creux & irréligieux commentaires sur les volcans, 15 Janv. 1782. p. 90.

(b) *Emile* t. 3. p. 215, note 20.

(c) *Vie de Sénèque*, p. 341. Autres réflexions sur cet objet, 15 Janvier 1782. p. 97.

(d) Il ne s'agit pas ici de la diminution raisonnable du nombre de fêtes que des gouvernemens éclairés ont opérée de concert avec l'autorité ecclésiastique. Il est certain que leur multitude étoit excessive relativement au temps où nous vivons.

ques qui savent que le bien-être de l'Etat n'est que celui des sujets, les verront avec plaisir. " Il ne suffit pas, dit J. J. Rousseau, " que le peuple ait du pain & vive dans " sa condition, il faut qu'il y vive agréa- " blement, afin qu'il en remplisse mieux les " devoirs, qu'il se tourmente moins pour en " sortir, & que l'ordre public soit mieux " établi. Les bonnes mœurs tiennent plus " qu'on ne pense à ce que chacun se plaise " dans son état; il faut aimer son métier " pour le bien faire. Cela posé, que doit-on " penser de ceux qui voudroient ôter au " peuple les fêtes, les plaisirs & toute es- " pece d'amusemens, comme autant de dis- " tractions qui le détournent de son travail? " Cette maxime est barbare & fautive. Tant " pis si le peuple n'a de tems que pour " gagner son pain, il lui en faut encore " pour le manger avec joie, sans quoi il ne " le gagnera pas long-tems. Ce Dieu juste & " bienfaisant qui veut qu'il s'occupe, veut " aussi qu'il se délasse; la nature lui impose " également l'exercice & le repos, le plai- " sir & la peine. Le dégoût du travail acca- " ble plus les malheureux que le travail mê- " me. Voulez-vous donc rendre un peuple " actif & laborieux? Donnez-lui des fêtes, " offrez-lui des amusemens qui lui fassent " aimer son état & l'empêchent d'en en- " vier un plus doux. Des jours ainsi perdus " feront mieux valoir tous les autres. Préfi- " dez à ses plaisirs pour les rendre honnê- " tes, c'est le moïen d'animer ses travaux. "

— L'ami des hommes a fait les mêmes

Ouv. de
J. J. R. t. 2.
P. 198

réflexions ; il ajoute que la mollesse de nos mœurs, la coutume absurde de faire de la nuit le jour & du jour la nuit, ont retranché beaucoup plus de tems sur le travail des ouvriers que les fêtes. “ Qu'on se souviene, „ dit-il, qu'une fête supprimée n'est jamais „ que neuf heures ajoutées dans l'an tout „ au plus, au lieu qu'une heure de sommeil „ en compose trois cents soixante cinq... „ Ce jour redonne des forces à l'homme „ courbé sous le poids du travail hebdomadaire ; cet intervalle de relâche lui donne „ le tems de la réflexion si nécessaire à tout, „ & qu'un travail mécanique affaisse à la „ longue sans ressource. Outre le repos, il „ nous faut de la joie & des rapports d'union & de société. Examinez nos fêtes „ dans leur institution, & en y joignant ce „ que l'antique simplicité y avoit ajouté „ d'usages & de pratiques habituelles, vous „ verrez que tout y concourt à ces deux objets vraiment politiques „. Il le prouve par l'énumération de nos fêtes principales. “ Ces sortes d'assemblées d'ailleurs, „ ces révolutions à tems marqué unissent la „ société, y établissent les rapports & la confiance. . . . Les fêtes votives, processions, „ pèlerinages du canton en un lieu dont on „ fête le Saint, & qui se tient prêt à donner la revanche à ses voisins, ont été „ encouragés par d'hâbles princes, comme „ Charles-Quint en Flandre, en Artois, & autres

„ autres (a). Encourageons donc le travail,
 „ & nos hommes auront quatre bras; c'est le
 „ seul & unique secret, car tout est jour de
 „ fête pour un paresseux. „ — L'auteur
 de l'*E/sprit des loix* établit pour maxime,
 que le nombre des fêtes doit être relatif
 aux besoins des hommes, au genre de leur
 travail, au degré d'industrie & de commerce
 dont ils jouissent, à la variété même du cli-
 mat & au caractère des peuples (b).

En parcourant ce que l'auteur dit des
 malheurs vrais ou prétendus occasionnés par
 la religion, j'ai remarqué ce passage, qui
 mérite de l'être. “ Enfin, disent-ils encore,
 s'il n'y avoit plus de religion sur la terre,
 ce seroit un prétexte de moins pour allumer
 les passions. D'accord. De-même, s'il n'y
 avoit plus de propriété, plus de loix, plus
 d'autorité, plus d'opinions, les hommes
 ne pourroient plus se disputer leurs pos-
 sessions, leurs loix, leurs trônes, leurs

(a) Qu'on apprécie sur cette manière
 de voir, qui assurément ne paroît point
 déraisonnable, le projet cruellement éco-
 nome de fixer toutes les *kermes* ou fêtes
 de dédicace, à un même jour; afin que les
 pauvres rustres accablés sous les travaux d'une
 dure & continuelle agriculture, n'aient pas
 même un jour dans tout le cours d'une an-
 née, pour se voir réciproquement, se ré-
 jouir, se fortifier & s'encourager.

(b) Cette règle est sage; mais pour faire ce
 calcul, il faut se souvenir que les villes ne
 sont pas les campagnes, & que Paris, Lon-
 dres, Vienne, ne sont pas l'univers.

systèmes, c'est-à-dire en d'autres termes, que si les hommes étoient brutes, ils ne seroient plus animés les uns contre les autres par les passions de l'humanité, mais seulement par celles de l'animalité. Sublime philosophie ! „ — Le passage suivant mérite encore quelque attention. “ La cruauté des Chinois laisse périr toutes les années plus de 30,000 enfans, de compte fait, & les philosophes nous vantent les mœurs chinoises. La barbarie des Romains laissoit mourir de faim ou de maladie, tous les ans, un plus grand nombre d'esclaves, & les philosophes n'en disent rien. Le libertinage de la seule ville de Paris empêche toutes les années, plus de six mille enfans de naître, & les philosophes le trouvent bon. Ils déclament ensuite contre les massacres arrivés pour cause de religion. „

On ne peut lire ce savant & admirable ouvrage sans s'étonner de la multitude réellement incroyable de petites brochures & de gros *in-folio*, dont le courageux apologiste de la religion a essuié la lecture pour mettre au jour les extravagances de ce siècle fécond en ce genre de fruits. On croit voir à la lettre renaître la plaie d'Égypte; des insectes prodigieusement multipliés qui mordent & rongent tout ce qui amorce leurs dents destructives, des grenouilles qui effraient par un croassement inconnu, & qui se montrent dans les palais des Rois comme dans leur endroit natal *. “ Dans un tems où nous ne pensons à inquiéter personne, une troupe de corsaires nous tombe sur les bras, nous

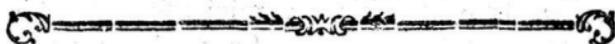
* *Edidit terra illorum ranas in penetratibus regum ipsorum.* Pl. 104.

accable de sophismes, de reproches, de calomnies, renouvelle les insultes des Juifs, des Païens, des Hérétiques de tous les siècles: si nous ne répondons rien, c'est que nous nous sentons confondus; si nous dévoilons toute la turpitude de nos agresseurs, nous sommes des intolérans, des fanatiques, des boute-feux qui sonnons le tocsin contre les mécréans. Quand nous disons qu'ils attaquent la religion, *c'est une fourberie*, ils n'en veulent qu'à la superstition; bien entendu que quiconque croit un Dieu est superstitieux. „

Mais si l'auteur se plaint de cette multitude d'attaques où l'illusion du sophisme est toujours jointe à la morgue de l'insulte, il s'en faut bien qu'il les regarde comme bien redoutables; il croit au contraire que le résultat de cette guerre longue & opiniâtre que la religion essuie de la part du philosophisme, promet des avantages qu'elle n'eût point recueillis de la plus parfaite tranquillité.

“ La guerre a ses dangers sans doute, mais souvent la paix devient pernicieuse à l'homme indolent & paresseux. La rivalité est nécessaire pour exciter l'industrie, pour ranimer le courage, pour montrer à l'homme ses avantages & ses ressources. . . . Sans les disputes des deux derniers siècles, nous serions peut-être encore dans le même sommeil & dans la même indolence que nos pères. Depuis cette époque, la constitution du christianisme a été mieux connue, parce qu'il a fallu la rechercher dans l'antiquité; les études ont été ranimées, & les questions futiles

des scholastiques ont fait place à des discussions plus importantes. Il en fera de même des combats que nous avons à essuyer aujourd'hui, les preuves de notre religion seront mieux connues, parce que nous sommes forcés de les défendre „ On me permettra d'exprimer cette consolante idée que j'espère bien voir réalisée, par une comparaison très-ingénieuse d'un impie fameux, mais dont je crois faire un meilleur usage que lui. Les sophismes & les chicaneuses objections des ennemis de la vérité ressemblent à ces parties acides & volatiles qui existent dans tous les corps propres à la fermentation. Elles troublent d'abord la limpidité de la liqueur, mais elles mettent bien-tôt en action toute la masse. Dans le mouvement elles se dissipent ou se précipitent. Le moment de la dépuratation arrive, & il surnage un fluide doux, agréable & vigoureux, qui sert à la nutrition de l'homme.



Rituale Ecclesiae Leodiensis. Leodii ex officinâ Clementis Plomptoux, 1782. 1 vol. in-4°. Se trouve chez Lemarié. Prix 10 liv. relié.

Cette nouvelle édition du Rituel de Liege, faite par ordre du Prince regnant, dont on voit le mandement à la tête de l'ouvrage, est rédigée avec soin & avec un discernement qui fait honneur au théologien

chargé de ce travail. Sans toucher à rien dans un livre où tout est légal, où l'antiquité & la sanction de l'Eglise font des titres peremptoires contre toute innovation, on lui a donné des avantages réels pour la pratique, & de plus un air de dignité qu'on néglige quelques fois trop dans ces sortes d'ouvrages sans doute par un excès de confiance dans le respect qu'ils inspirent par eux-mêmes. Les instructions solides & lumineuses qui accompagnent l'administration des Sacremens & des rites chrétiens, méritent à tous égards l'attention des curés & des autres ecclésiastiques occupés de la sanctification des ames & de la distribution des choses saintes. Un autre avantage de ce Rituel est l'usage exclusif de la langue latine; on a retranché avec raison cette bigarrure inutile de toutes sortes d'idiomes, qui sembloit supposer que les curés ne savoient pas assez de latin pour traduire quelques mots de cette langue en une autre, & qui exposoit un livre invariable de sa nature à se ressentir de la perpétuelle vicissitude des langues vivantes.

L'impression fait l'éloge de la typographie de M^r. Plompteux, comme tous les livres d'Eglise qui sont sortis de ses presses.



Prospectus operis, cui titulus: Acta Sanctorum Belgii selecta, quæ ex monumentis sinceris & Bollandiano opere depromptit, chronologico ordine digessit ac notis illustravit J. Ghesquiere, presbyter, & Bruxelensis scientiarum academiæ socius.

Tout le monde connoit les ressources qu'on trouve pour tous les genres de recherches dans le vaste & érudit ouvrage des *Acta Sanctorum* *. L'histoire des empires, des provinces, des villes, des familles particulières, en tête, au jugement d'un auteur célèbre, les lumières les plus intéressantes & les plus sûres (a). Une utilité si étendue & si variée a engagé l'abbé Ghesquiere à donner une collection séparée des Saints des Pays-bas, dont l'usage présentât des avantages particuliers à nos provinces, & mît nos patriotes en état de se donner un secours, que le prix du grand ouvrage, qui passe les 700

* 15. Juill.
1779. P.414.

(a) " Ad Acta Sanctorum quod attinet, certum est, ipsas provinciarum, urbium & familiarum historias ex illis magnam mutuari lucem; undè Cæsar Baronius, Andreas Chænius, Aubertus Miræus, Guillelmus Cambdenus, Martinus Crusius, Philippus Cluverius, aliique viri docti ex vitis Sanctorum & monumentis cœnobiorum permulta eaque firmissima vetustatis hausere testimonia ". J. J. Chifflecius in suo *Stemmata austriaco*,

florins de Brabant, ne leur permettoit pas toujours de se procurer. Il y avoit dans l'exécution de ce dessein deux extrémités à éviter, une longueur & une briéveté excessive; par l'un ou l'autre de ces défauts l'éditeur manquoit également son but. Il a donc pris des mesures pour s'en éloigner avec succès; pour ne rien supprimer qui pût être de quelque intérêt, & pour resserrer néanmoins l'ouvrage de maniere qu'il ne passât pas les six volumes. A un choix sévère des actes, l'abbé Ghesquiere ajoutera les notes & les observations les plus propres à mettre dans le plus grand jour les vérités historiques & faciliter les avantages divers que les savans peuvent en retirer. Le *Prospectus* est accompagné d'une lettre élégante & engageante adressée aux amateurs de l'histoire belge. Nous laisserons le savant abbé rendre compte lui-même de l'exécution typographique de cette collection importante.

Ceterum de singulorum hujusce operis voluminum dispositione, de editionis modo, voluminumque pretio lectorem hæc monitum velim: 1. Unumquodque volumen complectetur paginas plus minus septingentas, ac binos saltem indices, historicum nempe & topographicum, quorum altero res personæque memorabiles, altero locorum nomina situsque recensentur. 2°. Characterum ad propositi operis editionem adhibendorum forma, chartæ species ac magnitudo eadem erunt, quas hic Prospectus exhibet; & quidem, quod ad characteres seu typos attinet, novis omnino ac summâ industriâ conflatis hoc opus excudetur. 3°. Prohibitis singulis annis tomus unus, si modo per typographorum diligentiam liceat. 4°. Non excudentur

dentur, nisi centum hujus operis exemplaria supra eorum numerum, qui hic impressæ paginâ 7^{md.} schedulæ nomen suum ante diem 1^o Maji, anni 1782 subscripserint. 5^o. Qui ante præfixum diem simili schedulæ non subscripserint, pro singulis voluminibus solvent florenos novem brabanticos, *currentis*, ut vocant, *monetæ*.

Schedula mittenda Bruxellas ad auctorem.

Je soussigné m'engage à prendre exemplaire complet de l'ouvrage aiant pour titre Acta Sanctorum Belgii Selecta, & à payer à Mr. l'abbé Ghesquiere, ci-devant l'un des Bollandistes, la somme de sept florins argent courant de Brabant, pour chaque volume du dit ouvrage qu'il me délivrera, ou qu'il remettra à mon commissionnaire, promettant de faire parvenir au dit abbé avant le 1. d'Avril 1782, la présente reconnaissance affranchie de port, ainsi que la dite somme de sept florins, à la livraison de chaque volume. En foi de quoi j'ai signé la présente à
ce

NB. Rogantur subscribentes, ut nomina, cognomina, locum domicilii sui, nec non titulos suos ad calcem hujus schedulæ exprimant, ut inferantur (nisi fecerint velint) elencho subscriptorum, qui cum volumine primo vulgabitur.*

*Voiez l'avis placé sur les feuilles d'enveloppe du dern. Journal.

Le mot de la dernière Enigme est la Gazette.

DE Melpomene & de Thalie.
Je suis l'effroi, l'ignominie:
Mes sons impérieux ébranlent leurs Etats;
Du goût quand j'y prends la défense,
Adieu l'auteur & sa confiance;
Mon oracle est plus sûr que celui de Calchas.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 15 Février.*)
 Différens paquebots russes armés sont venus dans le détroit près de cette capitale. Il paroît que la Porte se sent trop foible pour s'opposer aux prétentions de la Russie. Elle n'est pas plus en état d'empêcher les constructions des vaisseaux de guerre que cette cour fait faire dans les ports de la Mer-noire, quoique les ministres ottomans sentent tous les avantages & la supériorité qui en résulteront pour cette Puissance aussi redoutable qu'elle est entreprenante. — On renforce les garnisons de nos frontieres, & tout a ici l'impreinte de l'inquiétude. Il arrive beaucoup d'officiers & ingénieurs françois. Les couriers sont fréquens entre la Porte & la cour de Berlin.

ALGER (*le 16 Février.*) Les instances, que la cour de Vienne a faites près de la Porte, & l'intervention de cette dernière, pour la restitution des vaisseaux impériaux & toscans pris par des corsaires de notre régence, ont été d'un heureux succès. Tous ces navires ont été relâchés, entr'autres celui du capitaine H. Meyer, qui reconduira le capigi-bachi & le commissaire

I. Part.

L1

impérial, d'abord à Tunis, ensuite à Constantinople.

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 25 Février.) Il regne ici une épidémie qui consiste en un gros rhume, accompagné de toux, de fièvre catharale, de douleur de tête & d'oppression de poitrine: elle a sa source, d'après le college impérial de médecine, qui s'en est occupé le 27 du mois dernier, dans les chaleurs qu'il a fait ici jusqu'à la fin de Décembre, & qui sans gradation ont d'abord été suivies d'un froid si violent que le thermomètre de Réaumur a baissé jusqu'au 32^e. & 33^e. degré au-dessous du point de congélation. L'Impératrice & les deux Grands-Ducs en ont été atteints pendant quelque tems. Elle a ensuite été générale à la cour; & à un tel point que près d'une semaine il n'y avoit de libres, parmi toutes les personnes qui habitent le palais & qui sont aux ordres immédiats de S. M, qu'un adjudant-général, un gentil homme de la chambre & un valet de pied. Le vice-chancelier comte d'Österman, le comte Panin, Mrs. les ministres de l'Empereur, de la France, du Portugal, des Provinces-unies &c, ont tous été malades. Le nombre des malades a été d'abord de 58 mille (a), mais heureusement peu en meurent

(a) Cela paroîtroit prouver une population plus

1. *Avril 1782.*

511

rent quoique personne n'en soit exempt. De 200 soldats, bien portans en apparence le matin, lorsqu'ils parurent à la parade, il y en avoit 138 le soir même presque mourans à l'hôpital. — Ce fâcheux contretems a retardé la brillante fête que M^r. le marquis de Verac, ministre-plénipotentiaire de France, comptoit donner ces jours-ci pour l'heureuse époque de la naissance de Mgr. le Dauphin, parce qu'il n'auroit pu compter sur les conviés ni sur les ouvriers, & que d'ailleurs il n'est pas d'usage de donner des fêtes publiques pendant le carême.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 28 Février.) On a arrêté, il y a quelque tems, un voleur de grand chemin & d'églises, que l'on dit gentilhomme polonois. Son procès lui a été fait & il a été condamné à mort. Le jour même fixé pour son exécution à Tarnow dans la Pologne-autrichienne, il trouva le moyen de s'évader. On écrit qu'il a recommencé l'infâme carrière dont il avoit éludé le

plus grande que 90 mille, nombre que j'ai dit ailleurs être celui des habitans de Pétersbourg; mais si l'on fait attention que presque tout le monde étoit malade; que dans l'exemple de la garde dont il est parlé ici, les malades excédoient de 38 la moitié de la troupe, on trouvera ici une nouvelle preuve du calcul que j'ai dit être le plus juste.

terme (a), & qu'à la tête de scélérats de son espece, il commet sur les frontières de la Pologne & de la Galicie, tous les forfaits des plus célèbres brigands. On a envoyé à sa poursuite des détachemens de troupes de Léopol.

E S P A G N E.

MADRID (le 1 Mars.) Parmi les différentes relations que nous avons de la prise du fort St. Philippe, il n'y en a pas qui unisse mieux le détail des circonstances intéressantes à un laconisme raisonnable, que la lettre suivante de Barcelone. *Pendant la nuit du 3 au 4 Février, les ennemis firent un feu très-vif & continu, qui nous tua 8 ou 10 hommes & en blessa plusieurs autres. Nos batteries répondirent avec vigueur & avec tant de succès, que le lendemain matin on vit un drapeau blanc arboré sur le fort; & peu de tems après un officier s'avança vers nos lignes. Le colonel Caro fut à sa rencontre: aiant appris qu'il étoit porteur*

(a) Ainsi en est-il de tous les scélérats; dès qu'ils recouvrent la liberté, ils rentrent dans l'exercice du crime. Après cela on déclame contre la peine de mort, on veut y substituer des punitions éphémères par leur nature ou par des accidens inévitables qui tôt ou tard renvoient le malfaiteur dans le sein de la société. 15 Fév. 1782. p. 258 & autres *ibid.*

1. *Avril 1782.*

513

teur d'un message auprès du général, le colonel lui fit donner un cheval, comme il le demandoit; & il l'accompagna au quartier-général. Le commandant du fort exposoit dans sa lettre, que le défaut de muntions & de provisions fraîches, ainsi que l'état de sa garnison harrassée de fatigue & diminuée par les maladies, le forçoient d'entrer en pourparlers avec son Excellence; qu'il étoit prêt à lui remettre le fort aux termes de la capitulation, que la place obtint de M^r. le duc de Richelieu, c'est-à-dire, que la garnison seroit libre &c. *Mr. le duc de Crillon répondit sur le champ, qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir pas accorder à son Exc. sa principale demande; qu'il étoit lié par les ordres de sa cour, qui, dans le cas d'une capitulation, portoient expressément de faire la garnison prisonniere; qu'ainsi il ne pouvoit lui offrir & lui accorder que les honneurs & les égards dictés par les loix de la guerre & par l'estime particulière, qu'il avoit pour son Excellence. L'officier anglois retourna avec cette réponse: la journée se passa ainsi en pourparlers; & ce ne fut que le soir que le commandant anglois abandonna son premier projet de capitulation, qu'il accepta le nôtre, & que, pour preuve de son contentement, il offrit de nous mettre le même jour en possession des ouvrages extérieurs de la place. En conséquence à 11 heures du soir, trois compagnies de grenadiers espagnols occuperent le fort Marlborough; & les deux*

bastions voisins furent livrés aux troupes françoises.

Le lendemain, la capitulation aiant été signée, Mr. le duc de Crillon se rendit en carrosse au fort St. Philippe à 9 heures du matin: il avoit avec lui le lieutenant-général Don Felix Buch, Mr. le baron de Falkenhayn, & un autre général espagnol. Nos troupes se mirent sous les armes; & les Anglois, sortant en colonnes, tambour battant, méche allumée, allèrent déposer leurs armes en faisceaux à l'extrémité de l'aile gauche de notre armée. Le général Murray & son état-major fermoient la marche. Après cette cérémonie, un peu humiliante pour les fiers Ecossois, les officiers des deux armées se mêlerent; & l'on porta les secours les plus prompts à la garnison, soit en lui fournissant les remèdes & les provisions fraîches, dont elle manquoit, soit en transportant les malades dans des endroits plus aérés & plus sains que les casernes, où ils étoient. Mr. le duc de Crillon invita à dîner le général Murray, & ses principaux officiers: un seul refusa; savoir, le général Draper, commandant en second: il pria, qu'on l'en dispensât. ne voulant pas, dit-il, se trouver, encore moins dîner, avec un traître envers sa patrie.

Le 7 notre général expédia différents bâtimens & plusieurs officiers, tant ici qu'à Alicante, à Cartagene, à Toulon, &c, pour porter ses dépêches. On a trouvé dans la place beaucoup de provisions en viande

1. Avril 1782.

515

salée, 3450 quintaux de poudre, & une quantité considérable de boulets, mais pas plus qu'une seule bombe. Douze-cents hommes ont déposé leurs armes : il y avoit outre cela dans le fort 700 malades ou blessés, 250 artilleurs, 700 matelots employés au service des batteries, 70 Corses ou Grecs. Ceux-ci seront conduits à Livourne, tous les autres en Angleterre, aux fraix du Roi de la Grande-Bretagne. Il paroît, que les bâtimens de notre port sont destinés pour ce transport, puisqu'on vient de mettre ici un embargo-général.

Le refus du général Draper de dîner avec le gouverneur Murray confirme ce qu'on a rapporté touchant sa brouillerie avec M^r. Murray. M^r. le marquis de Crillon n'étoit pas de ce dîner; il partit le 5 dès que la capitulation fut signée; mais il reçut le soir à Fornella une lettre de son frere, qui l'instruisoit des dispositions peu amiables des généraux anglois, l'un envers l'autre. Le général Murray dit étant à table: *Vous avez été témoins de l'humeur du commandant en second: je suis certain, qu'il ira m'accuser à Londres, & que ses partisans rempliront les papiers d'invectives contre ma personne: cependant il y a plus de dix jours, qu'il a été l'un des premiers à me conseiller de me rendre & à me prouver, que toute résistance étoit inutile.* D'après une assertion aussi formelle, l'on ne sauroit douter, que le chevalier William Draper n'ait consenti à la reddition du fort; mais il en donnera pour

raison, qu'il n'étoit plus tems alors de sauver la place; & il reprochera au gouverneur de l'avoir laissée dépourvue de provisions fraîches & de ne s'être sauvé qu'avec peine des mains de l'ennemi, lorsqu'il descendit dans l'isle, tandis qu'il auroit dû être instruit du danger, qui le menaçoit, l'armement ayant été près d'un mois retenu en mer: il lui reprochera encore sa lenteur à répondre au feu des ennemis, son inaction pendant l'établissement des batteries &c. Voilà donc une nouvelle enquête à ajouter à celles de Clinton, de Cornwallis, de Cockburn &c. Ainsi les papiers anglois n'auront pas eu de long-tems autant d'alimens pour entretenir l'humeur nationale.

Une autre anecdote est que, M^r. le marquis de Crillon ayant été envoyé le 4 au soir dans la place, pour savoir à qu'elle heure le commandant voudroit remettre le fort Marlborough, M^r. Murray s'écria avec sa vivacité naturelle: *Qu'est-ceci? est-ce qu'on suspecte ma bonne foi? est-ce qu'on me croit capable de trahir mes engagemens?* M^r. de Crillon alloit lui répondre: *Ah! je le vois bien, poursuit le général anglois, on me presse; on a de l'inquiétude; c'est que le secours arrive; c'est que je vais être délivré; on a déjà vu du camp l'escadre angloise.* M^r. de Crillon lui dit, " qu'il
 „ ne venoit pas presser la reddition de la
 „ place; qu'il ne faisoit que se rendre à ses
 „ invitations; qu'on ne voïoit rien du camp;
 „ que, bien loin d'attendre qu'il fût secouru,

„ toute l'armée favoir , qu'il étoit impossi-
 „ ble à l'Angleterre de faire le moindre ef-
 „ fort en sa faveur „. M^r. Murray s'appaifa
 & livra les forts. Le marquis de Crillon, en
 entrant dans le chateau, sentit une odeur fi
 fétide, qu'il ne put s'empêcher d'en témoig-
 ner sa surprife & de demander à son con-
 ducteur, *si la peste étoit dans la place?* On
 lui répondit, “ qu'il y avoit beaucoup de
 „ malades, mais qu'on ne s'étoit pas apper-
 „ çu d'aucune maladie peffilentielle, & qu'il
 „ pouvoit pénétrer fans crainte dans l'inté-
 „ rieur. „

On n'est pas d'accord fur le nombre d'hom-
 mes trouvés dans le fort St. Philippe: il eût
 feulement certain, qu'il n'y avoit que 70
 étrangers. Le général Murray a obtenu la
 permiffion de fe rendre à Londres, en pas-
 fant par la France: il y a plus d'un an qu'il
 avoit obtenu un paffepoit pour cet effet. On
 croit, que les troupes espagnoles, fur-tout
 l'artillerie, iront renforcer le camp de St.
 Roch. Il eût décidé, que la division fran-
 çoife reviendra en France: elle n'a perdu que
 deux officiers, l'un du régiment Roial-Sué-
 dois, l'autre de Lyonnois. Les Espagnols ont
 eu 900 hommes tués ou bleffés, depuis qu'ils
 font descendus dans l'ifle, perte bien mé-
 diocre pour une conquête auffi importante.
 Voici au refte la capitulation, telle que la
 gazette de France du 1^{er}. Mars la donne.

Au fort Saint-Philippe, le 4 Février 1782,
 à 8 heures du foir.

*Articles de capitulation propofés par fon Exc.
 le général Jacques Murray à fon Exc. le duc*

de Crillon, les premiers n'ayant pas été acceptés.

ART. I. Attendu que le duc de Crillon, de l'ordre exprès de son Souverain, ne sauroit recevoir la garnison que comme prisonnière de guerre; son Exc. le général Murray consent de la livrer conformément aux instructions de la cour de Madrid: cependant il espere, que son Exc. lui permettra de sortir avec tous les honneurs de la guerre, énoncés en l'article II. de la capitulation précédemment proposée, lequel n'est aucunement incompatible avec les instructions de son Excellence, & contribuera davantage à sa gloire, puisqu'il certainement jamais aucune troupe n'a donné de plus grandes preuves de valeur que cette pauvre garnison, qui s'est défendue sans qu'il soit, pour ainsi dire, resté un seul homme.

La garnison sera prisonnière de guerre: cependant en considération de la constance & de la valeur, que le général Murray & ses troupes ont manifestées dans leur belle défense, on lui permettra de sortir avec les armes sur l'épaulé, tambour battant, mèches allumées, drapeaux déployés, jusqu'à ce qu'après avoir défilé à travers l'armée ils mettent bas leurs armes & leurs drapeaux; &, désirant en outre le duc de Crillon de donner une preuve de la haute considération qu'il a pour le général, il lui accordera un bâtiment couvert.

II. Le général Murray demande, que la garnison puisse retourner en Angleterre prisonnière de guerre, dans les bâtimens que donnera le Roi d'Espagne & que le Roi d'Angleterre paiera; qu'il sera fourni des magasins de la garnison des vivres à la troupe pendant qu'elle demeurera dans cette île, & jusqu'à ce que les bâtimens de transport soient prêts, & durant leur passage pour l'Angleterre, en la même quantité pour chaque homme que l'on a coutume d'en fournir ici, & qu'on leur permette d'embarquer leurs effets. *Accordé.*

III. Le général Murray pense, que les officiers

ciers doivent suivre le sort de leurs foldats, & que l'on ne doit point permettre qu'aucun d'eux retourne dans son païs par terre, à l'exception néanmoins de ceux dont la santé l'exigera : la sienne propre ne lui permettant pas de faire un long voiage par mer, il espere que le duc de Crillon lui permettra à lui & à sa suite de se rendre à Marseille & de-là en Angleterre, pour quelle fin il a un passeport du Roi de France. *Accordé.*

IV. Les Corfès, Grecs, &c, seront transportés à Livourne, & seront pourvus de vivres de la garnison : les transports seront païés par l'Angleterre. *Accordé.*

V. Le duc de Crillon peut être certain, que la garnison du fort de Saint-Philippe ne servira point durant la guerre, tant qu'elle ne sera pas échangée, & qu'il ne s'établira pas un cartel, qui les exempte de l'obligation de ne point servir durant la guerre.

La confiance, que je mets dans chacun des officiers de la garnison de St-Philippe, ne me permet pas de douter de l'exécution de la promesse de ne point servir contre l'Espagne ni contre ses alliés, jusqu'à ce qu'elle ait été échangée par l'Espagne, soit homme pour homme, soit moyennant un cartel, s'il s'en établit un entre Leurs Majestés catholique & britannique : les officiers seront prisonniers sur leur parole d'honneur, donnée par écrit & confirmée : à l'égard des foldats, on en dressera un état avec tous leurs noms : leurs officiers leur expliqueront l'obligation, qu'ils ont contractée de ne point servir durant la guerre, jusqu'à ce qu'ils aient été échangés, & ils les préveniront que, s'ils étoient capables de manquer à la dite obligation, ils seroient punis de mort.

VI. Le général Murray ne doute pas, que l'humanité notoire du duc de Crillon ne le porte à leur permettre d'acheter aux marchés les légumes & les rafraichissemens, qui pourront contribuer au rétablissement des malades de la garnison.

VII. Le général Murray espere également que son Exc. ne permettra point, que les officiers

ciers & les soldats de la garnison soient insultés & maltraités par l'armée assiégeante: c'est dans cette vue qu'il propose de mettre immédiatement le duc de Crillon en possession du fort Marlborough, de la redoute de la Reine & de la lunette de Kayne. *Les articles VI. & VII. accordés.*

VIII. La garnison angloise demeurera en possession des autres ouvrages extérieurs jusqu'au jour de son embarquement, sans être insultée par les soldats espagnols.

La garnison entiere sortira demain matin de la place, pour être conduite à Alecor, où elle demeurera jusqu'à son embarquement; & l'on aura pour elle toute l'attention que méritent leur défense & leur valeur.

IX. On donnera respectivement des otages pour le fidele accomplissement des articles précédens.

En conséquence des articles II. & III, qui traitent des bâtimens de transport qui doivent être fournis par l'Espagne, le général Murray nommera quelques officiers principaux, qui demeureront en otage jusqu'au retour des dits bâtimens.

MAHON, le 4 Février 1782.

Aussitôt que le Roi eut appris la nouvelle certaine de cet heureux événement, il ordonna que sans délai on en rendit grâces à Dieu par un *Te Deum* qui fut chanté solennellement le lendemain dans la chapelle royale, & qu'il y eût pendant trois fois consécutifs des illuminations dans cette capitale.

Les dernieres nouvelles du camp de St. Roch contiennent ce qui suit.

Les travaux du camp (dont les avis vont jusqu'au 28 Janvier) se sont continués avec tant d'activité, qu'on a déjà achevé la batterie d'obutiers, qu'on y a placé l'artillerie &

conduit les munitions & attirails nécessaires pour son service, & qu'on l'a mise en état d'ouvrir son feu, lorsqu'on le jugera convenable : on a poussé le revêtement des fossés, construit un nouveau parapet à la droite de la batterie de St. Charles de 30 pieds de longueur sur 13 de largeur & 10 de hauteur, pour mettre les troupes à l'abri ; & l'on en a commencé un autre pour les travailleurs : l'on a renforcé le boïau qui va à cette batterie ; & l'on a poursuivi les travaux des autres, comme aussi ceux de la place-d'armes, des fossés, revêtemens, &c. Les ennemis continuent, de leur côté, leurs ouvrages : ils ont construit des épaulemens sur le chemin de la batterie de la Caroline ; & leur principal objet paroît être de réparer celles qui ont été endommagées. L'on a aussi observé, qu'ils sont occupés à réparer les maisons dans quelques parties de la ville, & qu'ils ont élevé entre les batteries d'Ulysse & de la Princesse-Amélie un parapet de 10 à 12 saucissons de hauteur. L'on a remarqué enfin, qu'ayant achevé de dépêcer au mouillage la frégate, qu'ils avoient déjà commencé à dégréer au mois de Novembre dernier, ils ont entamé la même opération à l'égard d'une autre ; & qu'en outre ils sont occupés à enlever tout le bois des maisons ruinées & à le conduire à leurs quartiers ; ce qui est une preuve qu'ils manquent de chauffage. Le feu de la place a été fort vif, particulièrement les 24 & 25 Janvier au soir : ils ont jetté alors des carcasses & des bombes enflammées contre les nouveaux ouvrages de la batterie de St. Charles & les boïaux de communication : mais, malgré les nombreux coups à mitraille qu'ils tirèrent, pour empêcher nos pionniers de réparer les dommages, que leur feu pourroit causer, ils ne réussirent point dans leurs vues & ne nous causerent d'autre perte que celle de blesser un pionnier des gardes espagnoles & un soldat des gardes wallones. Le 23 une partie du corps d'artillerie fut employée à éteindre le feu, qui avoit pris au

centre par une grenade de la place ; & après que l'incendie eut été arrêté, ils rétablirent la partie, qu'ils avoient été forcés d'abattre. Durant ces deux nuits, quelques Anglois s'avancèrent de la place contre nos ouvrages les plus voisins ; mais ils se tinrent toujours hors de la portée du canon. Depuis le 15 jusqu'au 28 nous avons eu 5 morts & 23 blessés, dont 3 le font dangereusement. De notre côté, dirigeant notre feu vers les endroits les plus propres, nous en remarquâmes le bon effet, particulièrement contre le nouvel épaulement, auquel nos bombes mirent le feu. Une autre bombe tomba sur l'épaulement du dépôt de la batterie de la Princesse-Amélie, & une troisième sur la première batterie de mortiers à la redoute d'Ulyffe.

Le 16, au point du jour l'on aperçut, au Sud de la pointe Carnero & à la distance de 5 milles, deux béléandres angloises, qui paroissent diriger leur cours vers Gibraltar : mais elles ne purent en atteindre le mouillage, une division de cinq chaloupes-canonnières leur en ayant coupé l'entrée ; ce qui les obligea de débouquer du détroit. La même division continua de leur donner la chasse, ainsi que quelques chebecs & frégates sortis d'Algeires : quelques-uns de ces bâtimens parvinrent même à la portée du canon à 11 heures & demie & commencèrent à faire feu ; à quoi les béléandres répondirent, en poursuivant la route à l'Est, jusqu'à ce qu'on les eût perdues de vue. Plusieurs des bâtimens, qui leur donnoient la chasse, se retirèrent le soir ne pouvant les atteindre ; & à ce que l'on put reconnoître, les béléandres ennemies dirigerent le 24 au soir leur route du Levant à la rade, espérant d'entrer dans la place assiégée, à la faveur de l'obscurité de la nuit : mais le 25 au matin on les découvrit de nouveau à la distance de 7 ou 8 lieues de Gibraltar : vers le soir elles s'éloignèrent jusqu'à ce qu'on les perdit de vue ; & depuis on ne les a plus vu reparoitre.

La nuit du 25, il délerta de la place un soldat anglois, dont la déclaration s'accorda avec ce que d'autres avoient dit touchant l'abondance de vivres, qui y regne: celui-ci ajouta, qu'on y avoit du charbon & du bois; qu'il y étoit arrivé quelques petites barques de Portugal avec des herbages, oranges, & citrons; qu'il y avoit un assez grand nombre de malades, & qu'il ne cessoit d'en mourir tous les jours quelques-uns: aussi l'on découvre d'Algesires, qu'il y a dans la place au moins deux enterremens par jour: il ajouta, que le scorbut, qui se manifeste par des pustules aux jambes, y faisoit beaucoup de ravages, lui-même étant attaqué de cette maladie; que la garnison étoit d'ailleurs beaucoup diminuée par le nombre des tués & des blessés, que notre feu leur avoit fait perdre, non moins que par les maladies, que la grande fatigue & le manque de viande fraîche avoient occasionnées; que les assiégés attendoient une escadre britannique avec des troupes fraîches; & que d'abord après leur arrivée l'on croioit, qu'il seroit fait une sortie générale contre nos lignes & notre camp; qu'en attendant ils se propoisoient d'incendier nos ouvrages à force de carcasses & de bombes enflammées; qu'il y avoit assez de munitions dans la place, les deux frégates, qui y sont entrées dernièrement, en étant chargées; & que le gouverneur alloit renvoyer sur ces mêmes navires les soldats wallons & les canonniers, qui sont prisonniers à Gibraltar.

CADIX (*le 12 Février*) Comme le tems paroissoit devoir changer & que l'armée navale n'étoit pas en sûreté sur cette côte, Don Louis de Cordova s'est déterminé à la faire entrer avanthier. Il a fort bien jugé que le vent de sud-ouëst s'éleveroit avec bien plus de violence, puisque le même jour

& le lendemain il y eut une tempête qui endommagea plusieurs vaisseaux dans la rade: deux frégates & quelques autres petits bâtimens se sont touchés, après avoir eu leurs cables coupés, & ont été maltraités. Les navires qui étoient en dehors, auront été détruits, s'ils ne se sont pas réfugiés à Algefires, ou s'ils n'ont pas eu le bonheur d'embouquer le détroit. Deux bâtimens chargés de vivres qui venoient (à ce qu'on croit) de la côte de Portugal pour approvisionner Gibraltar, n'ont pu échapper à cet ouragan; ils ont été jettés sur la côte & leurs équipages ont été faits prisonniers. La flotte est revenue en assez bon état; peu de vaisseaux ont besoin de réparation; elle pourra reprendre sa croisière au premier ordre. Le vaisseau la Sainte Trinité, qu'on vient de carener & de doubler en cuivre, retournera alors en mer.

D A N N E M A R C K.

C O P P E N H A G U E (*le 5 Mars.*) Le Roi a déclaré chevalier de l'Ordre de l'Éléphant M^r. le baron de Hohenthal, envoyé de l'Électeur de Saxe à la diète de l'empire. M^r. de Bulow, gentilhomme de la chambre, est parti d'ici pour Vienne, où il restera, dit-on, en qualité de secrétaire de légation. Les négocians de cette ville se sont cotisés pour faire ériger sur la bourse un monument à la gloire du feu comte de Schimmelmann, restaurateur du commerce dans ce pays.

Le 15 Février dans la nuit, le vent étant violent, il se manifesta un terrible incendie dans le nouveau port; ce qui fit beaucoup craindre pour la partie de cette ville qui y avoisine; & pour surcroît de malheur, la gelée étant survenue, on ne pouvoit avoir de l'eau; mais les autres secours administrés à tems, arrêterent le progrès des flammes, de sorte qu'il n'y eut que deux maisons réduites en cendres, & quelques autres endommagées.

Le 17, la compagnie asiatique du Danemarck a commencé la vente des marchandises en foie, qu'elle a reçues par ses deux vaisseaux le Roi-de-Danemarck & le Disco, venus de l'Asie l'année dernière.

I T A L I E.

ROME (le 28 Février.) Le Pape se rendit hier au Vatican, où il célébra la Messe, après laquelle il passa à la Minerve, où étoit exposé le St. Sacrement. Puis aiant donné la bénédiction au peuple innombrable qui se trouvoit sur cette place, Sa Sainteté monta dans un carrosse, prenant la route de Civita-Castellana, pour aller à Vienne s'aboucher avec l'Empereur des Romains. Le St. Pere n'a qu'une suite assez petite, & composée d'une vingtaine environ de personnes. Messieurs Marucci, patriarche de Constantinople, & Contesini, archevêque d'Athènes *in partibus*, son grand aumônier,

I. Part. M m

feront dans la voiture de Sa Sainteté qui logera, à ce qu'on dit, dans les couvens des réguliers qui se trouveront sur sa route. On fait que l'intention du Pape, à son arrivée à Vienne, étoit d'aller descendre à l'hôtel de la nonciature; mais Sa Majesté l'Empereur lui a écrit qu'il lui faisoit préparer pour son logement les appartemens de feu l'Impératrice-Reine sa mere. Avant de partir le St. Pere a convoqué les cardinaux, & leur a dit qu'elle ne se faisoit accompagner par aucun d'eux dans la crainte de chagriner les autres par cette préférence, & par le désir de supporter lui seul les fatigues & les incommodités d'un voiage entrepris dans une saison si rude. Un peuple immense & des centaines de carrosses remplissoient l'espace depuis la *porta flaminia* jusqu'à *porta prima* à une poste de Rome; les acclamations, les vœux les plus vifs, le plus fortement exprimés ont pénétré le cœur de ce bon Pontife.

Le comte & la comtesse du Nord ne font que se louer de l'accueil que leur a fait le Saint-Pere & de la magnificence des édifices qu'ils ont vus en cette capitale du monde chrétien. Ces augustes voyageurs se sont loués aussi extrêmement de l'attention avec laquelle les postes ont été servies dans tout l'Etat ecclésiastique. On paieit les couriers selon la taxe; mais pour faire venir le nombre de chevaux nécessaires, la chambre apostolique a dépensé plus de quinze mille francs. A leur retour de Naples, un des princes de la maison Borghese & un autre de celle de

Rospigliosi font chargés d'accompagner M^r. le comte du Nord, & la princesse Doria rendra les mêmes devoirs à Mde. la comtesse.

La femme d'un garçon de cuisine accoucha il y a quelques jours ici d'un double fœtus composé de deux corps féminins réunis en un corps commun, aiant double sexe avec une seule tête & trois oreilles, dont une étoit placée à l'occiput. A peine eut-il reçu le baptême qu'il mourut. Un accouchement aussi extraordinaire a causé beaucoup d'admiration à ceux qui l'ont vu. On l'a porté au grand hôpital de Saint-Jean, & après l'avoir mis dans les eaux spiritueuses pour empêcher la corruption & qu'on en a eu fait le dessin, on l'a placé dans le cabinet d'anatomie. (a)

NAPLES (le 22 Février.) La Reine avance heureusement dans sa grossesse. M^r. le comte & Mde. la comtesse du Nord jouissent d'une parfaite santé depuis leur arrivée en cette ville: Leurs Majestés avoient été à leur rencontre jusqu'à Capo-di-China, éloigné de 6 milles d'ici. A leur arrivée L. A. I. font allées descendre à un hôtel particulier, & ont refusé le palais de Colonna qui leur

(a) Il y en a un plus remarquable dans le cabinet anatomique de l'institut de Boulogne; il est parfaitement double & a deux têtes. On voit à Florence dans l'église de l'hôpital *ad scalas* le tombeau & l'építaphe d'un monstre semblable. Exemple étonnant de deux filles hongroises qui ont vécu 20 ans, dans le J. du 1 Mars 1779. p. 331.

avoit été offert très-gracieusement. Depuis ce moment, les plaisirs & les fêtes se font multipliés pour l'amusement de ces augustes voyageurs.

Le 8, jour de leur arrivée, nos augustes Souverains les conduisirent au théâtre de St. Charles qui se trouva tout illuminé, & où ils souperent dans la loge du Roi avec le prince Frédéric-Guillaume de Wurtemberg leur frere, qui les avoit précédés. Le 14, on leur fit voir Pompeia, d'où ils revinrent dîner à Portici; puis ils virent le *Museum-Herculaneum* &c. Le 16, ils se rendirent à Bayes & Pozzuolo pour en voir les antiquités. Le 18, ces illustres hôtes allerent en compagnie du chevalier Hamilton, ministre d'Angleterre, observer le mont Vesuve.

P. S. Une incommodité étant survenue à l'Infant Don Janvier, troisieme fils de Leurs Majestés, la Reine est retournée aussitôt à Caserte.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 10 Mars.) S. M. l'Empereur, dont la vue se rétablit, travaille constamment dans son cabinet aux affaires d'état. Depuis l'arrivée d'un courier d'Italie, nous sommes assurés que le souverain Pontife viendra ici, & que Sa Sainteté est déjà même en route pour s'y rendre; c'est en conséquence que le fourier de la chambre a reçu ordre de préparer des appartemens au palais pour le Chef suprême de la religion. Le

second bref que le St. Pere a adressé au Monarque pour lui annoncer son voiage, est conçu comme le premier, dans les termes les plus affectueux (a). S. M. y a paru fort sensible, & l'on ne doute pas que l'entrevue ne se termine à la satisfaction réciproque des deux augustes Chefs de l'Eglise & de l'Empire.

L'abbaye de St. Demetrius, étant vacante depuis quelque tems à Syrmium, l'Empereur vient de la conférer au grand-prévôt de l'église-collégiale des Grecs-unis à Munkatsch. — Le comte Ant. Caroli s'étant démis du poste de directeur-général des études, pour lesquelles il avoit dressé un nouveau plan, S. M. I. y a nommé le comte Joseph Haller de Hallerkö. — Il paroît, qu'avant d'entreprendre tout autre voiage, l'Empereur se rendra à Prague pour s'y faire couronner, & que delà Sa Majesté passera à Presbourg pour le même objet. — On s'attend à une nouvelle ordonnance relative aux recruteurs: les troubles survenus depuis peu ici, & dans les environs, y ont donné occasion; elle devra leur servir de règle à l'avenir. — Il paroît une déclaration en V. articles sur le droit d'étole pour la ville de Vienne, bourgs &

(a) *Spe te complectendi alloquendique illecti, ac religionis tuæ cogitatione sustentati, quamprimum ad te alacriter in nomine Domini proficiscemur, de nullâ aliâ solliciti re, quàm ut te Ecclesiæ, nobis sanctæque huic sedi arduissimis amoris vinculis adstringamus.*

villages des environs. Les droits d'enterrement y sont fixés, tant pour les riches que pour les pauvres. Il sera païé pour chaque baptême 1 fl. 20 kr; pour le mariage 1 fl. 20 kr; pour une triple publication de bans 30 kr; pour des extraits baptistère, mortuaire, ou de mariage 30 kreutzer; mais il ne sera rien païé pour les relevailles. C'est la même ordonnance qui avoit été publiée, le 27 Janvier 1781, dans l'archiduché au dessous de l'Enns.

FLUME (le 25 Février.) Le commerce de cette ville augmente sensiblement. On y bâtit tous les jours de nouvelles maisons: un grand nombre d'habitans travaille avec ardeur & succès à la salaison de bœufs & de porcs, & il est venu dans ce port beaucoup de vaisseaux pour prendre une bonne provision de ces sortes de viandes. Selon des avis de Constantinople les Ottomans sont occupés à renforcer leur flotte, & ils font passer vers les frontieres de l'Europe une quantité considérable de troupes.

BERLIN (le 10 Mars.) Le Roi a divisé le département qu'avoit ci-devant Mr. de Gørne, ministre d'état, aiant donné la sur-intendance des manufactures & fabriques à son Exc. M^r. le baron de Heinitz, ministre d'état, & celle des péages & impôts à son Exc. M^r. de Werder, ministre d'état. On vend successivement les effets de M^r. de Gørne, meubles & immeubles, afin que la compagnie maritime qui a des prétentions à sa charge, ainsi que ses autres créanciers soient

païés. Les membres de la chambre criminelle que S. M. a nommés pour faire son procès, ont bientôt fini leur travail.

Le malheur du baron de Gørne, vient d'occasionner la chute de M^r. de Duremberg, l'un des ministres d'état du Roi: il étoit redevable d'une somme considérable à ce baron, mais n'ayant pu y satisfaire, quelques efforts qu'il ait faits, il a dû se déclarer insolvable, offrant néanmoins 10 pour cent à ses créanciers. Ce qu'il y a de plus disgracieux pour lui, dans cette faillite, c'est qu'il sera obligé de renoncer à sa charge de président de la cour de justice.

DRESDE (*le 1 Mars.*) La grossesse de notre Sérénissime Electrice doit être incessamment déclarée à la cour; l'attachement que nous portons à nos Souverains se manifeste particulièrement en cette occasion, par l'allégresse générale que cette nouvelle inspire & par nos souhaits ardens pour que la naissance d'un prince remplisse les vœux de ces maîtres chéris.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (*le 12 Mars.*) L'affaire du duc de Brunswich, a été arrangée le 7 à l'assemblée des Etats de Hollande, conformément à l'avis du corps des nobles de cette province. Elle est mise provisionnellement hors de toute délibération ultérieure; de sorte, qu'on ne peut pas dire qu'elle soit terminée,

mais qu'elle n'est que suspendue, & reste *in statu quo*.

Les Etats de Frise ont pris la résolution suivante, & l'ont fait porter par Mrs. leurs députés à l'assemblée de L. H. P.

Ayant été portée à l'assemblée & mise en délibération la demande de Mr. Adams, pour remettre ses lettres de créance des Etats-unis de l'Amérique-septentrionale à L. H. P, comme aussi l'adresse ultérieure à cette fin, avec prière d'une réponse cathégorique faite par le même, & plus ample-ment mentionnée dans les notules de L. H. P, du 4 Mai 1781 & du 9 Janvier 1782. Sur quib. ayant été pris en considération, que le susdit Mr. Adams auroit vraisemblablement quelques propositions à faire à L. H. P, & à leur remettre de principaux articles & fondemens, sur lesquels le congrès de son côté voudroit entrer dans un traité de commerce & d'amitié ou d'autres affaires à proposer, à l'égard desquelles la diligence étoit requise: il a été trouvé bon & arrêté d'autoriser Mrs. les députés de cette province à la généralité, & de les charger de diriger les choses à la table de L. H. P, de manière que le susdit Mr. Adams soit admis au plutôt comme ministre du congrès de l'Amérique-septentrionale, avec ordre ultérieur aux dits députés que, s'il étoit encore fait quelques semblables propositions par le même, d'en informer au plutôt L. N. P: & il leur sera envoyé extrait de la présente pour information, & pour se conduire en

1. Avril 1782.

533

conformité. Ainsi résolu à la maison du
païs, le 26 Fév. 1782.

(Plus bas) d'accord avec le susdit livre, de
ma connoissance. (Etoit signé) A. J. v.
Sminia.

Surquoi aiant été délibéré, Mrs. les députés
de la province de Gueldres, de Zélande,
d'Utrecht & de Groningue ont pris copie de
cette résolution, pour être communiquée plus
amplement chez eux.

Sur les notes communiquées à M^r. Fagel,
greffier des Etats-Généraux, l'une le 10 Jan-
vier par le prince de Gallitzin, envoyé-ex-
traordinaire de Russie, l'autre le 4 Février
par le secrétaire Dœringer, au nom du baron
de Reifschach, envoyé-extraordinaire de l'Em-
pereur, concernant les représentations que
les ministres des Puissances alliées neutres
auroient à faire conjointement, sans atten-
dre des ordres ultérieurs, dans le cas de quel-
que tort causé à des sujets des Puissances al-
liées neutres dans leur navigation commer-
çante, L. H. Puissances, aiant pris sur ce
sujet les considérations & l'avis des commit-
tés des colleges respectifs de l'amirauté de
ces provinces, ont répondu :

Qu'elles y apperçoivent avec une satisfac-
tion particulière l'attachement de L. M. Imp.
aux principes de l'alliance de la neutralité
armée, ainsi que les ordres donnés à leurs
ministres, résidant aux cours des Puissances
belligérantes, « pour que, sans attendre des
ordres particuliers, ils fassent des repré-
sentations sérieuses, dans tous les cas de
plaintes qui pourroient survenir touchant

„ le tort, qui seroit causé à l'un des sujets
 „ des Puissances alliées neutres, contre les
 „ principes sus-dits „ : que, quoique L. H.
 Puissances, à cause des troubles survenus
 avec le royaume de la Grande-Bretagne, pus-
 sent, comme faisant actuellement la guerre,
 être considérées avoir un autre intérêt, elles
 respectent cependant sans discontinuer & de
 la maniere la plus forte les principes de la
 dite alliance de neutralité & de navigation
 libre, & y restent constamment attachées;
 qu'ayant déjà pourvu par leurs ordres contre
 toute infraction, qui pourroit y être causée
 par leurs bâtimens armés, elles sont décidées
 de réprimer à cet égard tous les excès, &
 de les faire punir d'après toutes les informa-
 tions fondées, qui pourroient leur en être adres-
 sées par des représentations de la part d'une
 ou de plusieurs des Puissances alliées, qui
 ont adopté l'alliance de la neutralité-armée:
 qu'enfin L. H. Puissances, voulant en donner
 l'exemple aux Puissances belligérantes, ordon-
 neront aussi à leurs ministres aux cours des
 dites Puissances, „ qu'en toutes les occurren-
 „ ces de transgressions des louables principes
 „ en question, au préjudice des sujets de
 „ Leurs Majestés, ils doivent faire cause com-
 „ mune avec leurs ministres, & de concert
 „ avec eux faire les représentations les plus
 „ sérieuses; & , si l'affaire pouvoit concerner
 „ les sujets de la république, requérir leur
 „ co-opération. „

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 12 Mars.*) La cour a
 reçu le 25 Février une dépêche du vice-roi
 d'Irlande qui lui annonce qu'il s'est tenu, le
 15 de ce mois, une espede de congrès mili-
 taire, composé de 262 officiers des corps de
 volontaires, formés dans les comtés du dis-
 trict d'Ulster, & qu'il y fut pris plusieurs

résolutions, tendant à obtenir le redressement de tous les griefs que ce royaume pouvoit avoir contre l'Angleterre, & entr'autres que personne n'est autorisé à faire des loix pour ce royaume, à l'exception du Roi & des deux chambres du parlement d'Irlande, que les ports doivent être ouverts & libres à toutes les nations du monde qui ne sont point en guerre avec le Roi de la Grande-Bretagne, & qu'aucun autre que le parlement d'Irlande n'a le droit constitutionnaire d'y mettre des entraves; que tout acte pour subordonner l'armée, ne s'étendra point au-delà d'une année; que l'indépendance des juges est aussi nécessaire en Irlande qu'en Angleterre: & que tout refus, ou délai d'accorder ce droit à l'Irlande, fait une distinction, où il ne doit point y en avoir, pourroit faire naître des jaloufies où il devoit regner une union parfaite & feroit une démarche inconstitutionnaire & un grief réel: sur quoi il fut arrêté contre onze voix d'un avis contraire, que cette assemblée étoit irrévocablement déterminée à procurer à la nation le redressement de tous ses griefs. Nous nous engageons les uns envers les autres, ajouteront-ils, à ne choisir pour membres, lors de la prochaine élection du parlement, que ceux qui soutiendront les mêmes principes, & nous mettrons en usage tous les moyens constitutionnels, pour parvenir le plus promptement & le plus efficacement qu'il sera possible, à l'accomplissement de ces objets &c.

Le 27 Février les pairs passerent le bill

tendant à tenir la milice complète. La chambre aiant nommé un comité pour examiner les causes de la prise de l'armée aux ordres du lord Cornwallis, on commença la lecture des piéces volumineuses relatives à cette affaire, ce qui dura quatre heures, & on remit le résumé au lendemain. Les communes firent la première lecture d'un bill pour la lotteriede. On présenta à la chambre une requête de la ville de Londres, par laquelle elle demande aux pairs de vouloir bien supplier le Roi d'offrir aux Américains des conditions de paix propres à terminer la malheureuse guerre qui nous déchire, & à produire une tranquillité générale. La-dessus le lord Conway remit sur le tapis une motion tendante au même effet & qui fut fortement appuyée. Les ministres furent néanmoins d'opinion de ne point renoncer entièrement aux opérations militaires dans ce pais-là. Quelques membres proposerent une trêve avec les Américains, & de résumer cette discussion dans la quinzaine. Mais la proposition fut rejetée à la pluralité de 234 voix contre 215, & la motion du général Conway fut approuvée. En conséquence il fut résolu " de présenter au Roi une requête pour lui re-
,, présenter humblement, que la continua-
,, tion d'une guerre offensive sur le conti-
,, nent de l'Amérique-septentrionale, à des-
,, sein de soumettre les colonies révoltées,
,, ne fera qu'un moien d'affoiblir les forces
,, de ce pais contre nos ennemis européens,

„ tendant à accroître dans les circonstances
 „ actuelles l'inimitié mutuelle, si funeste
 „ aux intérêts de la Grande-Bretagne & de
 „ l'Amérique &c „. Enfin on convint que
 cet arrêté seroit présenté au Roi par la
 chambre en corps.

Le succès de la motion du général Conway est un sujet de joie & de triomphe pour le parti antiministériel & le peuple en général. Il est question de voir comment on parviendra à faire la paix avec les Américains, & de quelle maniere on traitera avec eux. On croit que la cour fera d'abord passer un acte qui révoque tous ceux qui font la cause de nos différens; & que par un autre acte le Roi sera autorisé à traiter de cette importante affaire.

Le 1^{er}. de ce mois, les communes en comité sur les moïens de lever le subside, résolurent d'y approprier la somme de liv. sterl. 200,000; restant à l'échiquier au 5 Janvier, du fond d'amortissement. Cette chambre s'étant rendue en corps à St. James, l'orateur y présenta au Roi son adresse, en date du 27 Février, contre tout projet de guerre en Amérique: Sa Majesté y répondit en ces mots: *Il n'est aucun objet qui me touche de plus près, que le repos, le bonheur, & la prospérité de mon peuple. — Soiez persuadés que conformément à votre avis, je prendrai les mesures qui me paroîtront les plus propres à rétablir, entre la Grande-Bretagne & les colonies révoltées, cette*

harmonie si essentielle à la prospérité de l'une & de l'autre; & que mes efforts seront dirigés de la manière la plus efficace contre mes ennemis en Europe, jusqu'à ce qu'il soit procuré une paix compatible avec les intérêts & le bonheur permanents de mon royaume. Il fut en même tems présenté au Roi des requêtes au nom des villes de Londres, de Westminster, & de Bristol, ainsi que du comté de Surry, & du fauxbourg de Southwark, contre la guerre en Amérique.

Le 4 il arriva une malle de la Jamaïque d'où le paquebot partit le 14 janvier dernier; & a apporté avis, que M^r. de Grasse étoit parti de la Martinique avec 31 vaisseaux de ligne & dix mille hommes; qu'on l'attendoit à cette île; mais qu'on avoit appris qu'il s'étoit rendu à Saint-Christophe. Néanmoins on savoit que les ennemis préparoient à Saint-Domingue un armement considérable, qui étoit certainement destiné pour la Jamaïque.

M^r. Laurens, élargi depuis quelque tems, a eu plusieurs conférences avec les ministres; il a déclaré dans les entretiens qu'il a eus, que quelque empressement qu'il soit de voir l'Angleterre & l'Amérique intimement réconciliées, il n'étoit muni d'aucunes instructions pour traiter; insinuant en même tems que M^r. Adams à Amsterdam étoit seul autorisé de la part du congrès à traiter avec les Puissances européennes: surquoi on prétend que la cour a en-
voié

voïé à M^r. Adams des passeports, & qu'on l'attend ici la semaine prochaine.

F R A N C E.

PARIS (*le 15 Mars*) Madame Sophie-Philippine-Elisabeth-Justine de France, tante du Roi, est morte à Versailles la nuit du 2 au 3 de ce mois, à une heure du matin, dans la 48^e. année de son âge. Cette princesse étoit tombée depuis quelque tems dans un marasme, qui nous avoit préparés à sa perte. Les spectacles de la capitale ont été fermés, & la cour a pris le deuil pour trois semaines. S. A. R. a fait un codicille, qui est entre les mains de Madame Adélaïde, son exécutrice-testamentaire : les dispositions n'en sont pas encore connues ; l'on fait seulement, que l'illustre défunte a désiré de n'être pas embaumée, d'avoir seulement la plante des pieds enlevée pour constater sa mort, & que ses funérailles se fissent sans beaucoup de pompe. Pour cette raison on l'a transportée à St. Denys, sans être exposée suivant l'usage au chateau des Thuilleries. Cette princesse est fort regrettée & mérite de l'être à tous égards.

Madame, fille du Roi, a été attaquée ces jours-ci d'une maladie sérieuse, qui a obligé de lui appliquer les vésicatoires, & qui a donné beaucoup d'inquiétudes à la cour. Mde. Victoire a été aussi tourmentée d'une colique néphrétique, dont on a fort appréhendé les suites ; mais graces à Dieu,

ces deux princesses se portent mieux & on les croit hors de danger.

La cour des aides de Clermont en Auvergne aiant écrit au Roi deux lettres, contenant des termes & des prétentions, qu'on a jugé fort repréhensibles, le comte de Montboissier, lieutenant-général, est parti jeudi dernier pour Clermont, afin d'y porter les ordres du Roi, qui interdisent pendant 6 mois de leurs fonctions les membres de ce tribunal.

La prise du fort St.-Philippe par les Espagnols, a causé ici la plus vive sensation. On fait des vœux pour que ce premier succès soit bientôt suivi de celui dont on se flatte depuis si long tems & qui expulsera les Anglois de la Méditerranée, comme nous travaillons avec ardeur à le faire des deux Indes. Cet événement important couvre de gloire le nom de Crillon, déjà si célèbre dans l'histoire. La ville d'Avignon a fait éclater dans cette occasion les transports d'allégresse les plus vifs & les plus véritables; chaque citoyen se félicitoit, en pensant que leurs murs ont vu naître un héros dont les services, également chers à l'Espagne & à la France, semblent appeler sur sa tête, ombragée de lauriers, la distinction unique dont jouit autrefois le brave Duguesclin, qui fut en même tems connétable de France & de Castille. — Le Roi a reçu de la maniere la plus gracieuse le marquis de Crillon, qui en a apporté la premiere nouvelle: *Bien des gens*, lui dit Sa Majesté, *ne pensoient*

1. Avril 1782.

541

soient pas, que cette expédition pût être heureuse. Je n'étois point de leur avis : je m'attendois au succès, qu'elle a eu, puisqu'elle a été chargée de la conduire.

— Le comte de Revel, qui vient d'arriver de Mahon, a apporté à la cour des détails ultérieurs sur la reddition de Minorque : suivant un état des officiers, soldats, & autres employés, qui formoient la garnison angloise du château St. Philippe, signé le 17 Février 1782, par Corneille Obrien, commissaire britannique, elle étoit composée, comme il suit.

ETAT-MAJOR. Mr. James, lieutenant-général, gouverneur & commandant en chef; Sir William Draper, chevalier du Bain, lieutenant-général, commandant en second; Mr. de Sydow, général-major, commandant des Hanovriens; Mr. Knolles, major du 512. régiment, quartier-maître-général; Mr. Dunn, adjudant-général, neveu de Mr. Murray; Mr. Hamilton, major de la place : cinq aides-de-camp, deux colonels, 3 lieutenans-colonels, 4 majors. TROUPES DE LA GARNISON : Les régimens d'infanterie angloise N^o. 51 & 61, faisant ensemble 62 officiers, 885. soldats; les régimens d'infanterie hanovrienne du prince Ernest & de Goldacker, faisant 55 officiers, 824 soldats : artillerie, 15 officiers, 132 soldats : mineurs 2 officiers, 38 soldats : Corfès, 3 officiers, 61 soldats : Grecs, 3 officiers, 31 soldats : ingénieurs, 5 officiers, 23 ouvriers : marine, 30 officiers, 554 matelots. De plus un aumonier; 10 chirurgiens; 2 aides-chirurgiens; 131 femmes; 155 enfans : en tout, 3038 têtes.

Le comte de Revel confirme, que le fort St. Philippe & tous ses ouvrages extérieurs vont être détruits : on ne laissera qu'une re-

I. Part.

N^o

doute

doute & une autre sur l'anse Philippet : mais la cour d'Espagne paroît décidée à conserver le port, & non à le combler, comme d'abord elle l'avoit résolu. Il ne restera dans l'île qu'un seul régiment & 180 dragons. La première division des prisonniers est partie pour l'Angleterre le 17 Février : la seconde devoit mettre à la voile le 20. Ce n'étoit que le lendemain que M^r. le duc de Crillon devoit quitter Minorque pour se rendre à Madrid. On désiroit dans l'armée, & même on y étoit persuadé, que ce général seroit chargé de réduire Gibraltar. Le Roi d'Espagne, n'écoutant que sa bonté & son équité, avoit toujours refusé de se prêter aux desirs de ses officiers-généraux, qui lui présentèrent des plans pour le siège de cette forteresse, qu'ils se chargeoient de conduire, Sa Maj. croiant ne pouvoir rappeler sans injustice Don Martin Alvarez, commandant du blocus : mais aujourd'hui qu'elle peut convertir ce blocus en siège & envoyer au camp de St. Roch un officier supérieur en grade à celui de ce lieutenant-général, la difficulté est levée ; & l'on espere de voir exécuter le projet de M^r. le duc de Crillon, dont on croit le succès inmanquable.

Le Roi a accordé le 9 du mois dernier une pension de 300 liv. au sieur Besombes, habitant de Milhaud en Rouergue, homme de condition & très-pauvre, qui est dans sa 101^e. année, Il a servi pendant longtemps, & a été blessé à la bataille d'Hochstet en 1704.

L'on n'a pas encore des nouvelles des Antilles, qu'on attend avec la plus vive impatience : mais la cour en a reçu de l'Amérique-septentrionale par le baron de Vioménil, qui a quitté l'armée du comte de Rochambeau le 1 Février. Cet officier-général est venu sur la frégate, l'Hermione, commandée par M^r. de la Touche : il est accompagné d'un de ses aides-de-camp, & du chevalier de Lameth, qui a été si grièvement blessé à York Town. Il paroît qu'il n'apporte pas de grandes nouvelles : tout étoit tranquille à son départ depuis Quebec jusqu'à Williamsbourg. Ceux qui prétendent que, le général Greene s'étant trop approché de Charles-Town, M^r. de Choisy a été obligé d'aller à son secours avec la légion de Lauzun, les volontaires de la Fayette, & quelques troupes continentales, ont sans doute appris cette nouvelle par une autre voie, puisque les lettres, apportées de la Virginie par M^r. de Vioménil en date du 30 Janvier, ne font aucune mention de tous ces mouvemens.

Les avis de Brest mandent qu'on vient de voir rentrer M^r. de la Motte-Piquet avec le Robuste de 74, qu'il monte, le Pégase de 74, une frégate, un cutter, & un brigantin anglois, dont cette escadre s'est emparée. Le 16, étant à l'ouëst du cap Finisterre, M^r. de la Motte-Piquet se sépara de la flotte de M^r. de Guichen avec sa division, pour aller croiser vers le cap Clear : il y fut accueilli quelques jours après d'un coup de vent, qui le

sépara de l'Actif & du Zodiaque, & qui a fort maltraité les deux vaisseaux, qui viennent de rentrer: cet ouragan dura 22 heures: il n'aura pas été moins funeste aux convois ennemis; & l'on a fait sortir sur le champ quatre frégates de 36 pour aller à la découverte des bâtimens qu'on a aperçus en mer. Déjà trois bâtimens de Charles-Town & 4 de la Jamaïque ont été enlevés par la frégate-corfaire la Madame; & l'on fait que dans les parages, où elle les a rencontrés, il y a plus de trente de nos corsaires. De ces 7 prises, estimées 2,400,000 livres, il en est arrivé trois dans nos ports: la Madame convoioit les deux bâtimens les plus riches: sur celui qui est arrivé à St. Malo, & qui a donné ces détails, on a trouvé une lettre d'un négociant de Charles-Town, où il marque que le général Greene s'étoit emparé de l'isle de James & du fort Johnston sur la riviere Ashley près de Charles-Town, & que le général Wayne s'avançoit du Nord, pour resserrer la ville de ce côté.

On écrit du Passage, qu'il est entré au port de St. Sébastien, le navire anglois le Lamanil, chargé de comestibles, toiles à voiles, cordages, ferremens & peu de marchandises seches. Ce bâtiment a été pris par le corfaire l'Escamoteur de Dunkerque, capitaine Th. Robuste. — Il est entré, le 2 de ce mois, à Cherbourg, un navire anglois du port de 200 tonneaux, dont la cargaison consiste en brai, goudron & autres marchandises, pris la veille, à la hauteur de Plymouth, par le corfaire le Flellinguois,

capitaine le Turc. — Le-corfaire l'Union de Dunkerque a envoie à terre l'otage d'un bâtiment anglois qu'il a rançonné pour 150 guinées. Le corsaire de Boulogne la Comtesse-d'Avaux a rançonné un navire anglois pour 200 guinées, & de conserve avec les corsaires de Dunkerque la Victoire & le Trébuchet, il s'est emparé le 24 Février de l'amiral Sprey, tender de Falmouth. — Il y a quelques jours que par un gros tems un petit corsaire de Granville de 39 hommes d'équipage est venu échouer sur des roches qui bordent la côte de Flamerville près Cherbourg. Six hommes d'entr'eux qui avoient eu l'adresse de s'emparer de l'esquif, arrivèrent sur la plage, où ce triste spectacle avoit rassemblé les riverains, & entr'autres le nommé Duchêne, employé des gabelles: à l'instant, ce brave homme s'élançe dans l'esquif, demande qui veut retourner à bord pour sauver le reste de l'équipage: on refusa, sous prétexte que l'on se jetteroit en confusion dans le canot, qu'on le surchargeroit & que tous périroient immanquablement. Alors tirant son sabre, Duchêne dit: " Je ne puis voir périr des hommes sans tenter au moins de les secourir; je m'embarquerai seul „. Cet enthousiasme déterminâ un des matelots sauvés du corsaire à sauter avec lui dans le canot: ils partent, arrivent près du bâtiment échoué, & fitôt que Duchêne peut être entendu, il crie: " Je viens vous sauver tous; que 4 hommes descendent; si un 5^e, se présente, je lui tranche la tête. Pour

vous prouver que l'on ne vous abandonnera pas, je vais rester à bord pour maintenir l'ordre, je n'en sortirai que le dernier „ Le capitaine du bord , St. Lo , lui répondit : “ Cette police me regarde , je ne quitterai mon bâtiment qu'avec le dernier de mon équipage , & ne souffrirai pas qu'un si brave homme que vous coure plus de risque que moi-même „ On partit , on revint , Duchêne a eu la satisfaction & la gloire d'avoir sauvé les 33 hommes qui restoient. Cet intrépide garde du sel a femme & enfans ; ce qui ajoute sans doute à cet acte d'héroïsme. Comme aucune des actions qui honorent l'humanité ne reste sans récompense sous un Monarque juste & bienfaisant , S. M. informée de ce trait de courage , a accordé , sur les invalides de la marine , une pension au brave Duchêne. Il a en outre touché une gratification , ainsi que le matelot qui l'avoit suivi.

On voit circuler ici un *Mandement de Mgr. le cardinal de Rohan , évêque-prince de Strasbourg , pour la solemnité de la fête séculaire du rétablissement du culte catholique dans la cathédrale & la ville de Strasbourg*. On avoit à peine célébré l'année dernière à Strasbourg l'époque séculaire de la soumission de cette ville à la France ; que Mgr. le cardinal de Rohan , animé du même zèle que ses prédécesseurs qui avoient consacré , par une solemnité renouvelée tous les ans , le rétablissement de la religion catholique dans l'église cathédrale , a cru devoir marquer par une pompe plus solemnelle l'anné centénaire , qui est un triomphe pour la

religion. L'illustre prélat commence par dé-
plorer la diversité de croïance parmi les ha-
bitans de cette ville: " Fatale séparation .
" ajoute-t-il , qui sera sans cesse la source de
" nos regrets , & l'objet de notre zele ,
Mais il passe bientôt à un point encore plus
important & plus digne , ce semble , dans
ce malheureux siecle , d'exciter la vigilance
des successeurs des Apôtres , à qui le dépôt
de la foi est confié. " Telle est , dit Mgr
" le cardinal de Rohan , la malheureuse con-
" dition de l'esprit humain , que souvent il
" n'évite un écart que pour tomber dans
" un autre. Ce n'est plus une aveugle cré-
" dulité ou une honteuse superstition qui le
" dominant : c'est une prétendue philosophie,
" dont le premier crime est d'usurper un
" nom sacré ; ainsi déguisée , elle plonge
" notre siecle dans des égaremens que l'hé-
" résie ne connoit pas. Ennemie de toute
" religion , elle détruit tout sans rien édifier.
" Nous voïons accourir à sa voix des vic-
" times infortunées qui , trompées par les
" fausses lueurs d'une raison follement orgueil-
" leuse , se livrent aux caprices d'une imagi-
" nation déréglée. Les bornes sont franchies ;
" on ose tout ; on déclare une guerre ou-
" verte à la croïance de dix-huit siècles ;
" on écrit publiquement contre l'Évangile ;
" on lui substitue des écrits insidieux ; on
" reproduit des ouvrages qu'une sage gé-
" nération avoit condamnés aux ténèbres &
" à l'oubli. Eh ! dans quel siecle auroit-on
vu établir une forge d'impiétés , où l'on

„ fabriquaît contre la religion des armes nou-
 „ velles que l'art y prépare avec soin, &
 „ que l'industrie va répandre avec profusion |
 „ Là cependant se réuniront les productions
 „ des écrivains les plus licentieux, les para-
 „ doxes des auteurs les plus téméraires : ce
 „ n'étoit point assez de tous ceux qu'ils avoient
 „ hazardés dans les ouvrages qu'ils ont pu-
 „ bliés de leur vivant ; on va fouiller dans
 „ leurs cendres pour en extraire ce qu'ils
 „ auroient rougi d'avouer. Et si bientôt on
 „ ne met un frein aux succès de ce projet
 „ destructeur, l'Europe chrétienne sera éton-
 „ née de se voir sans mœurs & sans foi.
 „ Dieux de la terre ! si l'on ose attaquer le
 „ trône du Dieu du ciel, que deviendra le
 „ vôtre ? Ce n'est point, M. F, un esprit
 „ d'intolérance qui nous inspire ; mais si le
 „ danger est commun, s'il menace à la
 „ fois toutes les communions chrétiennes, si
 „ c'étoit à notre porte que l'ennemi vînt
 „ dresser ses batteries meurtrieres, ne seroit-
 „ ce donc pas à nous à vous avertir du nou-
 „ veau piège qu'on tend au nom chrétien ?
 „ Nous vous exhorterions, nous vous prie-
 „ rions, enfin nous emploierions tous les
 „ moyens pour arrêter, autant qu'il seroit en
 „ nous, le cours & le ravage d'une conta-
 „ gion dont la communication seroit aussi
 „ funeste à l'Etat qu'à la Religion „. Ce
 „ morceau, rempli de raison & de vérité,
 „ écrit avec une noble simplicité, fera sans
 „ doute admiré de tous les lecteurs ; il doit
 „ prouver en même tems à ceux qui se quali-
 „ fient

fient si hardiment du titre de philosophes que leurs desseins sont aujourd'hui bien connus, & que les grands ne sont pas moins frappés des conséquences dangereuses de leurs maximes, que les personnes qui, depuis si longtems, ont travaillé à les dévoiler.

NOUVELLES DIVERSES.

L'incommodité, dont l'Empereur a été attaqué aux yeux, devient tous les jours moins sensible; & l'on a tout lieu de se flatter, qu'elle sera bientôt radicalement guérie. La petite tumeur, que S. M. avoit ci-devant à la tête & qu'elle se fit opérer l'automne dernier, y étant revenue, les gens de l'art ont réussi à l'ouvrir par des émoulliens; & ils ont procuré ainsi un écoulement aux humeurs, qui s'étoient jettées sur la vue.

—S. M. a reçu le 3 du mois de Mars un courier du souverain Pontife avec l'importante nouvelle, qu'il s'étoit mis en route le 27 Février pour venir en cette résidence. En conséquence de cet avis, S. M. a expédié dès le 5 Son Exc. M^r. le comte de Cobenzl, vice-chancelier du conseil aulique, en le chargeant de procurer au St. Pere toutes les commodités possibles dans tous ses pais héréditaires, de le saluer & de le complimenter, en son nom, à son apparition sur les frontieres: d'ailleurs il a été envoyé à l'état militaire un ordre de rendre par-tout au souverain Pontife les mêmes honneurs qu'ils rendroient à l'Empereur même: tous

les appartemens qu'occupoit feue l'Impératrice-Reine, font préparés pour la réception de Sa Sainteté. Son Exc. Mgr. Garampi, nonce du St. Siège en cette cour, est parti le 7 pour aller à la rencontre du Pape, qu'on se flatte de voir arriver ici le 18, ou du moins certainement le 20. On dit que ce respectable voïageur marche à grandes journées & qu'il prend le chemin le plus court. On pense que l'Empereur ira à sa rencontre jusqu'à Neustadt, qui n'est éloigné que de six milles, & que S. M. I. veut elle-même conduire ici le souverain Pontife. — On mande de Lemberg que la foire des contrats a été suivie d'un événement qui prouve l'extravagante liberté de la noblesse polonoise. Un banquier de Varsovie qui s'y étoit trouvé, aiant fini là ses affaires, en partit pour Dubno, où depuis quelque tems, il y a bien des billets à négocier. Arrivé dans une forêt au-delà des frontieres de Gallicie, il fut attaqué par 24 hommes armés à cheval, qui arrêterent sa voiture, lui demanderent son nom, le forcerent à descendre, lui donnerent 50 coups de bâton & le remirent dans sa voiture, le laissant ensuite continuer sa route sans le piller & lui dire un mot de plus. La raison de ce procédé étoit, que le dit banquier avoit fait citer au tribunal du change, quelques gentilshommes polonois qui avoient manqué au paiement lors de l'échéance; & c'est ainsi qu'ils s'en sont vengés. — Les troupes russes ont été augmentées vers la Crimée de onze régimens d'infanterie

fanterie & de cinq de cavalerie: ce qui fait toujours soupçonner qu'il s'agit de quelque expédition contre les Turcs. — Suivant les lettres de la Haye, le prince Gallitzin, envoyé-extraordinaire de Russie, a présenté M^r. Arcadius Markow en qualité de son ministre-adjoint, dans une conférence qu'il a eue avec le président de semaine, auquel M^r. Markow remit ses lettres de créance. — Leurs Hautes-Puissances ont définitivement terminé l'affaire de la barriere par une résolution, portant, “ qu'eu égard à la bon-
 ,, ne harmonie, qui a si longtems subsisté
 ,, entre la Maison d'Autriche & la ré-
 ,, publique, elles consentoient à la démo-
 ,, lition des fortifications des places, occupées
 ,, par leurs troupes en vertu du traité de
 ,, barriere, sans préjudicier néanmoins aux
 ,, droits, qui leur appartiennent conformé-
 ,, ment au dit traité &c „. Sur les ordres positifs, que l'Empereur avoit donnés pour commencer le 4 la démolition des ouvrages de Namur, L. H. P. avoient envoyé dès le vingt-six Février ordre à la garnison d'évacuer la place. — La protestation provisoire, que six des principales villes de Hollande ont donnée contre la résolution prise le 7 Mars par la pluralité dans les Etats de cette province, de laisser l'affaire du feld-maréchal duc Louis de Brunswich dans une indécision perpétuelle, est conçue en ces termes: *Les députés des villes de Dordrecht, Haerlem, Leide, Amsterdam, Rotterdam, & Gorinchem ont déclaré, qu'ils ne se*

conformement point à la susdite résolution de la pluralité ; mais qu'au contraire ils protestent de nullité contre la dernière partie d'icelle , “ par laquelle l'affaire en question „ est mise de côté & hors de toute délibération ultérieure „ ; comme étant cette partie absolument informelle & manifestant une indifférence directe à l'égard du maintien des droits & de l'autorité du Souverain : ont déclaré aussi lesdits députés , qu'ils réservent à Messieurs leurs commettans une annotation ultérieure , ainsi que l'emploi de tels moyens efficaces , qu'ils jugeront en tems & lieu être nécessairement requis contre une résolution si absolument perverse. — Extrait d'une lettre de Rome , du 27 Février. Avant-hier , le Pape a tenu un consistoire , dans lequel il a pourvu à différentes églises vacantes , aiant préconisé entr'autres Archevêque in partibus Msgr. Vierau , nommé depuis peu nonce à Venise. Sa Sainteté fit à cette occasion un discours au sacré-college , dans lequel elle lui notifia son voïage à Vienne , & déclara qu'elle auroit pu nommer un légat à Latere pour remplir cette mission ; mais qu'elle avoit pris cette résolution pour n'exposer ni l'un , ni l'autre aux dangers d'une saison semblable &c. Puis le St. Pere supprima la bulle , ubi Papa , ibi Roma (a) , afin

(a) Cette bulle exprime une précaution nécessaire dans le tems que les Papes résidoient

qu'au cas qu'il vînt à mourir dans ce voiage, le conclave pût être toujours tenu à Rome &c. Comme le cardinal-secrétaire d'état est sujet à de fréquentes incommodités, Sa Sainteté a laissé un billet cacheté de sa main, dans lequel elle désigne son successeur, en cas d'accident. — Aujourd'hui à 8 heures du matin, le Pape aiant reçu les adieux de sa cour, a pris la route de Vienne devant passer la première nuit à Otricoli, & célébrer la Messe le 2 Mars dans la chapelle de Lorette, & comptant arriver le 24 Mars à Vienne. Le Grand-Duc de Russie, qui étoit revenu ces jours-ci de Naples avec M^{de}. la Grande-Duchesse son épouse, s'est trouvé ce matin à la basilique de St. Pierre pour souhaiter à Sa Sainteté un heureux voiage. — En l'absence du souverain Pontife, le Saint-Sacrement sera exposé dans plusieurs églises, & on dira à la Messe la collecte pro peregrinantibus. — Sa S. fait porter ses habits sacerdotaux avec sa tiare & deux mitres précieuses, du nombre de celles qui se conservent au château St. Ange: il veut, dit-on, officier pontificalement dans la cathédrale de Vienne. Il emporte aussi avec lui deux calices d'or,

en France; elle prescrivait contre l'élection qu'eussent pu faire des cardinaux demeurant à Rome. Pierre le vénérable applique ingénieusement à la résidence papale ces vers de Lucain :

*Vejos habitante Camillo,
Illic Roma juit.*

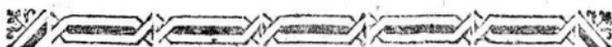
voulant faire présent de l'un à la chapelle de Notre-Dame de Lorette, & destinant l'autre à son propre usage : on a frappé par son ordre 800 médailles d'or, du poids de 15 scudis, représentant d'un côté les Saints Apôtres Pierre & Paul, & de l'autre son buste, l'intention de Sa Sainteté étant d'en faire des présens en divers endroits. Il a été déposé au mont-de-piété 80,000 scudis pour les fraix de ce voïage. On a arrêté à chaque poste 40 chevaux pour tout le service pontifical : on a notifié formellement au ministre de Venise, ainsi qu'à tous les ministres étrangers la résolution de Sa Sainteté. Surquoi l'on dit que la sérénissime république de Venise enverra huit procureurs, ou principaux magistrats pour complimenter le Saint-Pere lors de son passage par ses Etats : elle a de plus fait donner les ordres les plus positifs d'y tenir tout prêt pour le service & la commodité de ce respectable voïageur. Les endroits par lesquels S. S. passera pour se rendre à Bologne, sont Civita-Castellana, Foligny, Tolentin, Lorette, Fano & Cefene. — Les supérieurs des Ordres réguliers qui sont en cette capitale, ont envoïé des lettres circulaires à leurs confreres en diverses provinces, par lesquelles ils leur recommandent d'adresser leurs prieres au Ciel pour qu'il daigne soutenir le Pape dans les fatigues du voïage qu'il va entreprendre. — Ceux qui ont voulu douter du départ du Pape pour Vienne, persuadés qu'il ne devoit pas se déplacer, igno-
 roient

1. Avril 1782.

555

roient que plusieurs souverains Pontifes, tels qu'Etienne II & Léon III, lui ont donné un tel exemple, au milieu & à la fin du 7^e. siècle. Le premier vint en France implorer le secours de Pepin contre Astolse, Roi des Lombards; ce qui déterminâ ce Monarque à marcher deux fois en Italie, où il assiégea Astolse dans Pavie, & lui fit promettre de rendre à l'église romaine les terres qu'il avoit usurpées, ou plutôt le contraignit d'abandonner au domaine de St. Pierre l'exarcat de Ravenne avec la pentapole romaine. Ce Pape ne fit pas ce voiage incognito, & il sacra même Pepin Roi de France. Le second, Léon III, contrarié de tous côtés, & exposé à bien des chagrins, vint trouver Charlemagne dans son camp à Paderborn, pour l'intéresser en sa faveur: en effet cet Empereur se rendit à Rome, s'y fit couronner & calma les inquiétudes de ce Pontife. — La nouvelle de la prise de l'isle de St. Christophe par les François & de sa reprise par l'Amiral Hood, qu'on lit dans plusieurs feuilles publiques, n'a point pris encore assez de consistance & n'est point annoncée d'une manière assez authentique pour qu'on puisse la garantir.





☞ *L'édition du Citoyen à la campagne, très intéressant ouvrage, dont nous avons parlé dans le Journal du 1^{er} Decemb. 1781, étant épuisée, le sieur Flanicq, imprimeur de Malines, vient d'en faire une nouvelle, qu'on trouve à Liège chez Lemarié, à Luxembourg chez l'imprimeur du Journal, à Bruxelles chez Lefrancq &c. douze sols de France. — Lemarié vient d'imprimer une 3^e. édition de la censure de la Sorbonne contre l'Histoire philosophique : il distribue également la nouvelle édition des Observations sur la révolution de l'Amérique ; on trouve l'un & l'autre de ces ouvrages intéressans par les circonstances du tems, à Bruxelles chez van den Berghen, à Cologne chez Simonis, à Namur chez Staplaux, à Luxembourg chez Bruck &c. — Urban imprimeur de Louvain vient d'imprimer le Discours prononcé dans l'église métropolitaine d'Auch, pour la bénédiction des guidons du régiment du Roi &c, par Mgr. l'évêque de Lescar. Ouvrage d'une éloquence mâle, plein de choses & d'une lumineuse morale pour tous les guerriers qui croient avec Gustave Adolphe que le meilleur chrétien est toujours le meilleur soldat, & que rien n'est plus destructif de l'héroïsme & de la valeur militaire que la froide & lâche indifférence de l'égoïsme philosophique. — Les souscripteurs du Dictionnaire historique pourront dans 15 jours faire prendre le second volume.*